



PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

2019 -2024



Avant-propos – le mot du Bourgmestre

Le Programme Stratégique Transversal communal(PST) est une démarche de gouvernance locale. C'est un document stratégique qui aide les communes à mieux programmer leurs politiques communales en développant une culture de la planification et de l'évaluation.

Ce document prospectif se veut être un outil de cohérence, de transparence et de gouvernance complémentaire à la Déclaration de politique communale (DPC) prononcée par le Bourgmestre et validée par le Conseil communal le 28 février 2019. Dit autrement, ce PST est en quelque sorte la traduction administrative d'une partie des ambitions et objectifs politiques déclinés dans la DPC.

Le PST doit permettre à chaque commune de se doter d'une vision globale, qui sera ensuite déclinée en objectifs stratégiques et opérationnels et enfin en actions. Le tout est réuni en un *document unique et évolutif* qui guide l'action communale tout au long de la législature.

Néanmoins, le PST ne reflète aucunement la gestion communale dans son quotidien avec ses aléas et ses surprises. Chacun l'aura compris, le PST a vocation de procurer à notre administration et à notre population, les lignes directrices d'un pan de l'action communale pour les années à venir. Traduisant en « fiches actions » divers projets clés, le PST offrira la possibilité d'identifier la colonne vertébrale de la dynamique communale de Sivry-Rance.

Notre PST communal intègre des actions communes au PST de notre CPAS confortant ainsi les multiples synergies qui sont développées par nos deux institutions depuis 2006. Même si le PST reflète l'action politique des lignes directrices de la DPC, cette première mouture a été transcrite par notre administration. Je remercie nos directeurs généraux, Madame Julie Vincent et Monsieur Renaud Pestiaux, qui avec l'ensemble du personnel communal et du CPAS, ont réalisé cette première édition qui chaque année, sous l'impulsion des membres du collège communal, sera remise en question et réactualisée.

Jean-François Gatelier
Bourgmestre de Sivry-Rance

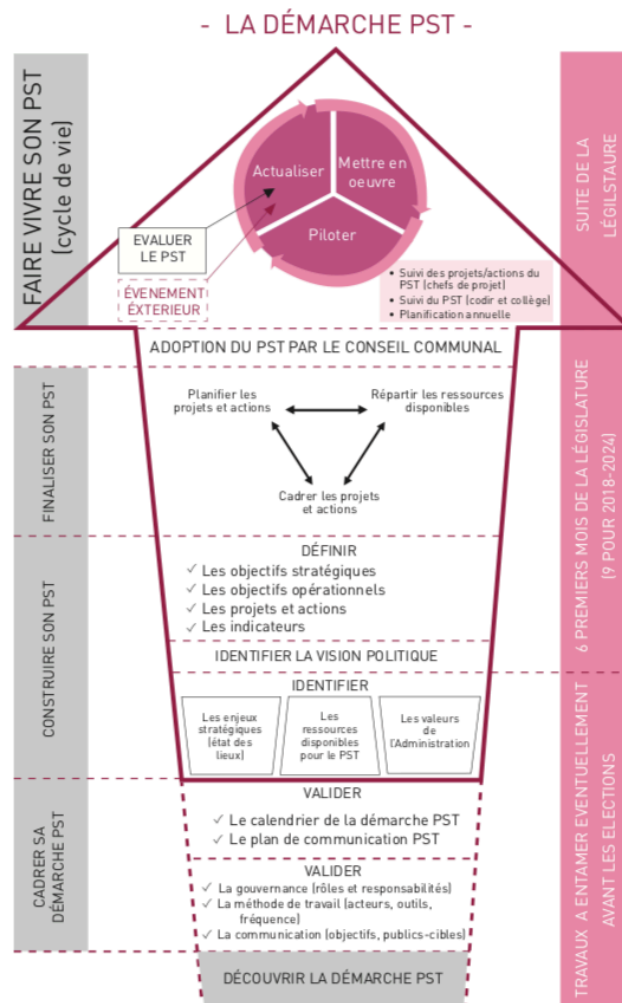
Qu'est-ce que le PST ?

Le programme stratégique transversal a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27 et dans la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale à l'article 27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Le PST signifie :

- **Un programme** : un ensemble d'actions que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intentions d'actions. Il fédère les éventuels autres plans (PCS, Plan de développement de la lecture, PCDN, ...) ;
- **Une stratégie** : détermine une vision d'avenir et le chemin pour y arriver ;
- **Une transversalité** : engage dans sa concrétisation, les différentes parties prenantes dont les mandataires politiques, les grades légaux, l'administration concernée.

Ce mode de gestion est la transposition, sur le plan local, des principes du new management public. La démarche du PST peut se résumer au travers du schéma ci-après proposé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie.



Le pouvoir local doit définir sa **vision politique**. Ensuite, il définit ses **objectifs stratégiques**. Chacun d'entre eux est décliné en **objectifs opérationnels** qui, à leur tour, sont déclinés en **actions**.

Cette arborescence simple doit être établie en toute **cohérence** sachant que certaines actions peuvent, de manière transversale, servir plusieurs objectifs opérationnels.

Dans le PST, il convient de distinguer le volet interne du volet externe.

Le **volet externe** est centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la cité.

Le **volet interne** est centré sur l'administration et son fonctionnement. Celui-ci doit bien entendu servir le volet externe.

Enfin, le PST est soumis à **évaluation**. Non-seulement sur l'aspect réglementaire mais également **par le citoyen** qui pourra ainsi juger de l'action réalisée par les élus.

Il convient de préciser que le PST vise principalement les **projets nouveaux**, les **initiatives nouvelles** à implémenter au regard des différentes missions de la commune. Il n'a donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires.

En outre, il n'est **ni concevable, ni réaliste** d'inscrire dans un tel programme **des objectifs et actions pour l'ensemble des secteurs et compétences** qu'une commune ou un CPAS est susceptible de gérer. La programmation implique, intrinsèquement, de **poser des choix** pour allouer les ressources et utiliser l'énergie de l'administration à la réalisation **d'objectifs estimés prioritaires** par l'exécutif.

Le PST ne doit pas être un carcan. Ce n'est pas parce qu'une action, qu'il apparaît à un moment opportun de réaliser, n'est pas inscrite dans le PST que l'autorité communale doit s'interdire de la mener à bien. De même, l'autorité communale doit pouvoir prendre la responsabilité d'abandonner une action inscrite dans le PST si elle s'avère inopportune ou inefficace.

Enfin, le **PST** est une feuille de route qui **impacte** de manière importante **les administrations** concernées. En effet, il revient à **l'administration d'opérationnaliser** la programmation ainsi adoptée avec les ressources qui leur seront fournies. Le PST implique une **nécessaire coopération quotidienne** entre l'administration et les décideurs politiques.

Méthodologie

Sur base de la Déclaration de Politique Communale 2018-2024 (votée en séance du Conseil Communal du 28 février 2019), le Collège Communale et l'Administration ont défini la structure du PST (objectifs stratégiques et opérationnels).

Les Directeurs généraux du CPAS et de la Commune ont travaillé ensemble afin d'éviter les doublons et de renforcer la synergie entre les deux administrations.

Le programme WANAPP a été présenté au personnel communal. Chacun a ainsi pu travailler sur les fiches-actions en collaboration avec le(s) membre(s) du Collège communal.

Zoom sur la stratégie globale

Au départ de la vision politique de la commune arrêtée dans la déclaration de politique adoptée par le Conseil communal, le PST est construit verticalement autour **d'objectifs stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'actions.**

Il s'agit bien d'implémenter une culture de la gestion par objectifs.

On distingue les objectifs selon leur caractère stratégique ou opérationnel.

L'objectif stratégique se définit sur le registre de « **l'ETRE** » : *que voulons-nous être dans 6 ans ?* C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif opérationnel se définit sur le registre du « **FAIRE** » : *que voulons-nous faire ?* Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques. Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

L'action se définit sur le registre du « **COMMENT** » : *qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ?* Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

La philosophie d'un PST s'inscrit dans une **logique d'action** et non d'acteurs. Ainsi, une action n'est pas élaborée en fonction de l'acteur qui la portera. Une fois l'action définie en fonction de l'objectif qu'elle doit servir, **l'autorité évalue l'acteur le plus en capacité de la réaliser** et la lui confie.

Huit objectifs stratégiques sont retenus pour les prochaines années. Ces objectifs ont été déclinés en 29 objectifs opérationnels et quelques 75 actions ou projets.





1

Être un(e) Commune/CPAS administré(e) de manière efficiente (transparente) et participative selon les principes de bonne gouvernance

2

Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace

3

Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal

4

Être une Commune qui garantit l'accès pour tous à la culture et qui valorise son potentiel touristique

5

Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale

6

Être un(e) Commune/CPAS qui soutien l'emploi et l'économie locale

7

Être un CPAS qui permet à chaque personne de mener une vie conforme à la dignité humaine

8

Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité

Les objectifs de développement durable

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt général. Il prend en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement d'une planète globalisée, notre maison commune. C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines : trois piliers à prendre en compte par les collectivités, comme par les entreprises et les individus ; on y ajoute souvent un quatrième pilier, culturel. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces enjeux.

À ces trois piliers, s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus, ...) au processus de décision ; elle est une forme de démocratie participative. Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus dynamique et solidaire de transformation, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent.

L'ensemble des projets ont été affecté à l'un des quatre enjeux du développement durable. Ces précisions sont intégrées aux fiches projets annexées.



Nos projets

Un PST est in fine constitué d'actions, projets envisagés.

Une action = le « FAIRE CONCRÈTEMENT ».

Une ou plusieurs actions vont être définies dans le cadre d'un objectif opérationnel.

Pour définir une action, on peut se poser la question suivante : « QUE VA-T-ON FAIRE CONCRÈTEMENT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL ? ».

Une fois ce « QUOI » défini, une réponse devra également être apportée à la question suivante : « PAR QUI, QUAND ET AVEC QUELS MOYENS CE « QUOI » VA-T-IL ÊTRE RÉALISÉ ? »

L'action :

- contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel.
- sera réalisée au plus tard à l'échéance de l'objectif opérationnel.
- doit être précise.
- doit être pilotée par une personne désignée.

On trouvera ci-après liste de toutes les actions/projets envisagés regroupés par objectifs stratégiques et opérationnels. En annexes, sont reprises toutes les fiches projets.

Synthèse

1. Être un(e) Commune/CPAS administré(e) de manière efficiente (transparente) et participative selon les principes de bonne gouvernance

1. Assurer la transparence des décisions

- 1 Publication des décisions du Conseil sur le Site Internet

2. Favoriser la participation et l'implication citoyennes

- 1 Maintenir le Conseil Communal des Enfants
- 2 Maintenir les différentes commissions (CCATM, CLDR, ...)
- 3 Soutenir les actions développées par le PCS en matière de droit à la participation citoyenne et démocratique

2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace

1. Améliorer la gestion des bâtiments et logements publics

- 1 Elaborer une nouvelle procédure d'attribution et de suivi des logements publics
- 2 Rédiger un nouveau règlement des salles

- 3 Etablir un bail emphytéotique en faveur de l'Académie de Musique et de Danse de la Botte du Hainaut

2. Valoriser le patrimoine privé de la Commune et du CPAS

- 1 Acquérir le Bois de la Ville de Thuin à Rance
- 2 Réaliser une étude de faisabilité d'un parc à grumes
- 3 Gérer durablement le patrimoine bâti communal
- 4 Gérer durablement les voiries communales

3. Planifier les travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration du patrimoine en prêtant attention à l'emprunte énergétique

- 1 Mettre en œuvre le Plan d'Investissements Communal 2019-2021
- 2 Améliorer la gestion des cimetières

4. Programmer des travaux d'amélioration des performances énergétiques

- 1 Installer un champ photovoltaïque
- 2 Mettre en œuvre le plan POLLEC (Politique Locale Energie Climat)
- 3 Améliorer la gestion énergétique des bâtiments

5. Planifier les investissements en matériel et en mobilier à réaliser tout au long de la législature

- 1 Planifier le remplacement des véhicules du parc automobile Communal et du CPAS
- 2 Planifier l'achat et/ou le remplacement du matériel et mobilier

3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal

1. Actualiser le plan d'intervention d'urgence communal

- 1 Participer à l'élaboration du Plan d'intervention Psychosocial (PIPS)

2. Agir en faveur de notre ruralité et de notre biodiversité

- 1 Rédiger un Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (P.A.R.I.S.)
- 2 Gérer durablement le patrimoine naturel
- 3 Participer au micro-projet Interreg ValSy
- 4 Pérenniser le Site du Roux Marché
- 5 Continuer à mettre en œuvre le PCDR (Plan Communal de Développement Rural)
- 6 Actualiser et redynamiser le PCDN (Plan communal de Développement de la Nature)
- 7 Continuer à agir en collaboration avec le Contrat De Rivière Sambre Et Afuents
- 8 Agir en faveur de la réduction des déchets (conteneurs enterrés, SAC, ...)

3. Tendre vers une mobilité performante et veiller à la sécurité routière

- 1 Encadrer l'aménagement de la RN 53
- 2 Envisager des dépose-minute aux abords des écoles
- 3 Créer une piste cyclable Rue de Martinsart à Sivry
- 4 Continuer les activités Sécurité Routière dans les écoles avec Via Perfecta
- 5 Soutenir les actions développées par le PCS en matière de mobilité

4. Veiller à la sécurité des biens et des personnes

- 1 Disposer des caméras mobiles
- 2 Agir en collaboration avec la zone de police Botha sur base du Règlement général de police

4. Être une Commune qui garantit l'accès pour tous à la culture et qui valorise son potentiel touristique

1. Développer offre touristique

- 1 Etablir le recensement du Petit Patrimoine Wallon
- 2 Soutenir les actions de l'Office communal du Tourisme
- 3 Présenter Montbliart comme un des plus beaux villages de Wallonie

2. Mettre en valeur les voies lentes

- 1 Mettre en valeur des sentiers et ruelles de nos villages
- 2 Mettre en valeur l'axe Eau d'Heure-ValJoly

3. Accès à la culture pour tous

- 1 Soutenir le Centre culturel local et son contrat-programme
- 2 Soutenir le bibliothèque communale et son plan de lecture publique

5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale

1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives

- 1 Mettre en place des cours de nutrition et de relaxation/ Brain Gym dans les écoles
- 2 Soutenir les actions développées par le PCS en matière de santé
- 3 Insister sur l'interdiction de fumer et l'obligation de distribution d'eau gratuite lors des manifestations publiques
- 4 Construire le Pôle Sportif de Sivry
- 5 Continuer la rénovation du Hall omnisports de Rance
- 6 Installer des modules sportifs et des espaces de loisirs

7 Créer un terrain de Padel

8 Créer un stand de tir

9 Accompagner les clubs sportifs dans les demandes de subventions et les aider à se développer

2. Poursuivre une politique active de création et d'accès au logement public (basée sur la déclaration de politique du logement)

1 Augmenter le parc de logements publics

2 Soutenir les actions développées par le PCS en matière d'accès au logement

3. Développer des actions en faveur des Aînés

1 Soutenir les actions de la Maison communautaire "Au fil du temps"

2 Réaliser une étude de faisabilité de création d'une structure d'accueil pour personnes âgées sur l'entité de Sivry-Rance

4. Mener des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse

1 Dispenser un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente

2 Maintenir les activités extrascolaires

5. Soutenir la coopération internationale

1 Continuer à agir avec les associations de coopération internationale

6. Être un(e) Commune/CPAS qui soutien l'emploi et l'économie locale

1. Soutenir l'économie locale

1 Soutenir l'Agence de Développement Local (ADL) et son plan d'actions

2. Favoriser la réinsertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi

1 Soutenir les actions développées par le PCS en matière de droit au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion professionnelle

7. Être un CPAS qui permet à chaque personne de mener une vie conforme à la dignité humaine

1. Assurer l'aide alimentaire aux plus démunis

1 Soutenir les actions développée par le PCS en matière de droit à l'alimentation

2. Poursuivre les activités et formations favorisant l'activation sociale et culturelle des bénéficiaires

1 Soutenir les actions développée par le PCS en matière de droit à l'épanouissement culturel, social et familial

8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité

1. Assurer une gestion dynamique des ressources humaines

1 Améliorer la gestion informatisée des congés et des absences du personnel

2. Optimiser l'accueil au sein de l'administration, améliorer la communication et simplifier les démarches administratives

- 1 Etudier les possibilités d'amélioration de l'accessibilités aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite
- 2 Développer un guichet électronique

3. Développer les synergies en vue de réduire la charge administrative et accroître les économies d'échelle

- 1 Systématiser toutes les synergies et suppressions de doubles emplois entre la Commune et le CPAS
- 2 Participer au projet de supracommunalité de Charleroi Métropole
- 3 Intégrer l'intercommunale des sports et loisirs du Sud-Hainaut
- 4 Réaliser des marchés conjoints chaque fois que possible

4. Améliorer la gestion des archives pour assurer un classement rationnel et sécurisé

- 1 Réaliser un tri systématique à partir du plan de classement

5. Améliorer la gestion informatique

- 1 Mettre en place une structure informatique efficace permettant la gestion par les processus, la standardisation, l'exploitation et la sécurisation des données et des procédures
- 2 Mettre en place d'un réseau informatique partagé par fibre optique
- 3 Se préparer à l'évolution des logiciels métiers spécifiques

6. Assurer une gestion administrative et budgétaire rigoureuse

- 1 Etudier la possibilité de regrouper les Fabriques d'Eglise de l'entité
- 2 Mettre en place un système de contrôle interne des procédures (dépenses, marchés publics, DIS, ...)
- 3 Veiller au respect du RGPD et à la sécurisation des données à caractère personnel

Synthèse budgétaire

Le contexte d'action des entités locales se voit aujourd'hui délimité par :

- une raréfaction des opportunités de subsidiation d'investissements et une révision de leurs critères d'attribution ;
- l'intégration des données budgétaires et comptables communales dans le périmètre d'endettement public de la Région wallonne et de l'Etat fédéral ;
- la prise en charge de coûts liés à des transferts de compétences vers les entités locales (Zones de police, Zones de secours, révision des critères d'octroi d'allocations de chômage, ...) ;
- le discernement des opérateurs financiers à accorder des prêts de longue durée (30 ans) à des conditions favorables aux entités présentant les soldes plus positifs ;
- l'obligation pour les pouvoirs locaux de présenter des ratios dans des branches d'activités (coût vérité en matière des déchets, gestion des Initiatives Locales d'Accueil des CPAS) ;
- la fixation d'échéances strictes tant en matière de dépôt d'estimations budgétaires que de reddition de comptes ;
- un accroissement des risques de modifications légales et de contentieux portant sur la sécurité des recettes (jurisprudence fiscale instable, transfert de compétences vers les entités fédérées,...).

Ce panorama, autant il implique une détérioration de l'autonomie communale et un accroissement des responsabilités des élus locaux, constitue néanmoins une opportunité pour les entités locales d'améliorer leurs modes de gestion et de planification financière.

Outre la possibilité d'obtenir des **subsidés** les deux modes autonomes de financement des institutions locales sont le **recours à l'emprunt** ou le **prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire**.

Le recours à l'emprunt se traduit par une recette égale à la dépense (ou part de dépense si subside) au service extraordinaire et une dépense ordinaire égale aux charges annuelles de remboursement du capital et des intérêts durant le temps de l'emprunt.

Le recours à l'emprunt permet au contraire d'augmenter considérablement la capacité d'investissement mais engendre un report de charges sur le futur, un risque éventuel de taux et un risque d'incapacité de remboursement.

Classiquement les pouvoirs locaux recourent systématiquement à l'emprunt vu leurs difficultés à dégager des résultats positifs annuels suffisamment importants pour constituer un fonds de réserve extraordinaire suffisant.

Le prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire s'illustre par une recette au service extraordinaire égale à la dépense (ou part de dépense si subside)

Les deux modes de financement sont fondamentalement différents. Les prélèvements nécessitent une capacité à dégager des résultats favorables suffisants. S'ils permettent d'éliminer toute charge future, ils limitent la capacité d'investissement à court terme.

Le scénario idéal consiste à définir une capacité d'emprunt permettant de conserver des résultats ordinaires suffisants, combiner les deux approches et les adapter en fonction des évolutions budgétaires.

Estimer les impacts budgétaires d'un PST relèvent d'une gageure.

Sur le plan des dépenses, de nombreux projets ne peuvent être estimés de façon précise. Ainsi en va-t-il des projets qui préalablement nécessitent par exemple la désignation d'un auteur de projet capable d'estimer le coût même de l'investissement. Notons que de nombreux projets sont sans impact budgétaire significatif et supportables sur les crédits budgétaires récurrents.

En matière de recettes, les possibilités et taux de subsidiation sont inconnus à ce stade. Souvent, l'élaboration avancée du projet fait seulement apparaître les possibilités de financement. Enfin, il est impossible d'estimer les fonds propres qui seront affectables compte tenu de l'imprévisibilité des résultats futurs.

Il convient de ne pas perdre de vue qu'un Plan Stratégique Transversal n'est ni un budget, ni une projection pluriannuelle. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

La progressive mise à l'étude et exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets envisagés. Le cas échéant, des choix d'opportunité et de priorité pourront être effectués, par exemple à l'occasion de l'instruction des budgets annuels ou de l'intégration des résultats comptables.

Annexes – Fiches projets



Projet	1 - Publication des décisions du Conseil sur le Site Internet
Objectif stratégique	1. Être un(e) Commune/CPAS administré(e) de manière efficiente (transparente) et participative selon les principes de bonne gouvernance
Objectif opérationnel	1. Assurer la transparence des décisions
Objectif de Développement Durable	1 - Enjeu démocratique
Description	

Un nouveau site internet communal a été réalisé et mis en ligne en juin 2019. Il s'agit donc maintenant de veiller à sa mise à jour afin de publier les décisions du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Informatique
Agents impliqués	PESTIAUX - Renaud, TITECA - Dominique
Intervenants	IMIO



Projet	1 - Maintenir le Conseil Communal des Enfants
Objectif stratégique	1. Être un(e) Commune/CPAS administré(e) de manière efficiente (transparente) et participative selon les principes de bonne gouvernance
Objectif opérationnel	2. Favoriser la participation et l'implication citoyennes
Objectif de Développement Durable	1 - Enjeu démocratique
Description	

Le Conseil Communal à été créé depuis plus de 20 ans !
 Le Conseil Communal des Enfants (CCE) : une expérience de démocratie !
 Chaque année, les élèves de 4ème année de toutes les écoles de l'entité de Sivry-Rance sont invités à voter pour élire un représentant du Conseil Communal des Enfants dans leur classe.
 Une animation est réalisée dans les classes de 4ème année par un animateur du Centre Culturel Local de Sivry-Rance pour permettre aux élèves de poser leur candidature.
 Le candidat pour le CCE qui postule doit être inscrit dans une école de l'entité de Sivry-Rance. Son choix est en accord avec ses parents.
 Il posera sa candidature auprès de son instituteur, au moyen d'une petite lettre mentionnant son nom, prénom, adresse complète et la phrase : "... pose ma candidature en vue d'être candidat aux élections du Conseil Communal des Enfants de ma commune".
 Sa candidature est accompagnée par l'autorisation parentale signée et remise à son institutrice.
 Dès lors, les candidats pourront commencer leur campagne électorale en accord avec la Direction de l'école et l'instituteur en organisant de petites réunions, une campagne d'affichage au tableau prévu à cet effet, afin de faire connaître aux autres les causes qu'ils veulent défendre.
 Proposer de bonnes idées, bien expliquer les projets, c'est le meilleur moyen de convaincre les autres de voter pour soi.
 Une prestation de serment est organisée pour permettre aux candidats de prêter serment, de rencontrer les élus communaux et d'inviter leurs parents.
 Ce jour là, l'asbl Creccide leur propose juste avant la prestation de serment une animation de deux heures leur expliquant leurs responsabilités et leurs devoirs.
 Ils reçoivent un pin's de la commune de Sivry-Rance attaché sur un blason tricolore remis par le Bourgmestre en personne ainsi qu'un diplôme mentionnant leur titre de conseiller ou suppléant au Conseil Communal des Enfants. Ils se réunissent dans l'ELPE un mercredi par mois de 14 h à 16 h pour mettre en place et préparer leurs actions futures.
 Les années précédentes, ils ont créé entre autre une après-midi nettoyage de ruelles; une après-midi et une journée Repair Café ; l'Espace Libre pour Enfants (ELPE) ; ...

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette

Service porteur	Extrascolaire
Agents impliqués	ROQUET - Valérie
Intervenants	Centre culturel local de Sivry-Rance



Projet	2 - Maintenir les différentes commissions (CCATM, CLDR, ...)
Objectif stratégique	1. Être un(e) Commune/CPAS administré(e) de manière efficiente (transparente) et participative selon les principes de bonne gouvernance
Objectif opérationnel	2. Favoriser la participation et l'implication citoyennes
Objectif de Développement Durable	1 - Enjeu démocratique
Description	

Sur base d'une obligation légale, ou par choix politique, différentes commissions consultatives sont en place depuis de nombreuses années : la CCATM (Commission communale de l'Aménagement du territoire et de la mobilité), la Commission Locale de Développement Rural, dans le cadre de l'ODR (PCDR), la Commission Communale de l'Accueil, pour l'extracolaire, la COPALOC pour l'enseignement, le Plan communal de Développement de la Nature (PCDN),...

Ainsi la participation citoyenne est possible pour tout un chacun.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	



Projet	3 - Soutenir les actions développées par le PCS en matière de droit à la participation citoyenne et démocratique
Objectif stratégique	1. Être un(e) Commune/CPAS administré(e) de manière efficiente (transparente) et participative selon les principes de bonne gouvernance
Objectif opérationnel	2. Favoriser la participation et l'implication citoyennes
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Coconstruction/amélioration d'actions du plan (via l'enquête auprès des citoyens)
Création d'un conseil consultatif des aînés

Programme principal	PST
Programme secondaire	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Présidente du CPAS - SCHEPERS - Magali
Service porteur	Plan de Cohésion Sociale
Agents impliqués	MORMAL - Magali
Intervenants	



Projet	1 - Elaborer une nouvelle procédure d'attribution et de suivi des logements publics
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	1. Améliorer la gestion des bâtiments et logements publics
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Définir une procédure d'attribution des logements publics communaux et CPAS
Effectuer une réunion annuelle avec l'ensemble des locataires des logements

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	
Agents impliqués	VINCENT - Julie, PESTIAUX - Renaud, PETIT - Delphine, CHAPON - Nathalie
Intervenants	Notre Maison, Agence immobilière Sociale du Sud Hainaut



Projet	2 - Rédiger un nouveau règlement des salles
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	1. Améliorer la gestion des bâtiments et logements publics
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Afin d'actualiser les informations, un nouveau règlement des salles est en cours d'élaboration. Il est en effet utile de mettre à jour celui existant principalement pour une révision complète de la grille tarifaire.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	Salles
Agents impliqués	ADANT - France
Intervenants	



Projet	3 - Etablir un bail emphytéotique en faveur de l'Académie de Musique et de Danse de la Botte du Hainaut
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	1. Améliorer la gestion des bâtiments et logements publics
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Il s'agit de céder le bâtiment sis Grand'Rue n°51 à 6470 Rance à l'Académie de Musique et de Danse de la Botte du Hainaut via un bail emphytéotique.

Le bien concerné est cadastré DIV 2 Section B n°199 M2 (en partie).

En effet, attribuer, via un bail emphytéotique, une partie importante de ce bâtiment à l'Académie de Musique et de Danse de la Botte du Hainaut leur permettra d'introduire des demandes pour financer des travaux d'aménagements des locaux.

Les plans du géomètre ont été reçus. Le projet d'acte est en cours d'élaboration chez le Notaire Tesmer.

Petit historique:

En 1982 est née à Sivry, à l'initiative de Monsieur Yvon Wérion, une école de musique privée dont le but principal premier était de former de futurs musiciens au sein des phalanges musicales locales.

L'école devint rapidement une opportunité d'apprentissage de la musique beaucoup plus complète et éclectique dans la région. Son but se modifie avec le temps et se poursuit encore en proposant une multitude de cours destinés à tous.

L'établissement fut reconnu officiellement comme école de musique par la Communauté Française en 1987, et classée « académie de 1^{er} catégorie » en 1991. L'académie de Sivry-Rance/ Beaumont s'étendra en 1992 à Chimay et un peu plus tard à Momignies et Froidchapelle.

En 1996 s'ouvre le domaine artistique de la danse lequel compte actuellement plus de 100 élèves sur les 500 que compte l'établissement.

L'Académie de musique et de danse de la Botte du Hainaut (dénomination actuelle) est un établissement secondaire artistique à horaire réduit dont le siège social est situé 51a Grand'rue à 6470 Rance. Elle est constituée d'un corps professoral d'une vingtaine d'enseignants, d'une direction et d'un corps administratif représenté par un surveillant éducateur et une secrétaire.

L'école est pluraliste et fait partie du réseau libre non confessionnel.

Le Pouvoir Organisateur marque son adhésion à la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI) et est actuellement constitué de Katty Demuyt, Gérard Wérion, Fabrice Gillet, Bernard Bienaimé, Pierre Bachelart et Patrick Jacques.

Huguette Wérion en assure la présidence depuis 1992.

La direction de l'établissement confiée dans un premier temps au saxophoniste Christian Debecq est assurée depuis 1991 par Dominique Cosaert, compositeur et chef de chœur. Il a, par sa vision de la pédagogie et en collaboration avec le corps professoral, à force de persévérance, élevé l'ABH à un modèle de qualité, moderne, et respectueux de ce que doit être l'enseignement artistique de la communauté française.

La direction ff est assurée depuis octobre 2010 par Jacky Coppens, professeur de percussion à l'ABH depuis la reconnaissance de l'école.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette
Service porteur	
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane
Intervenants	Académie de Musique et de Danse de la Botte du Hainaut



Projet	1 - Acquérir le Bois de la Ville de Thuin à Rance
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	2. Valoriser le patrimoine privé de la Commune et du CPAS
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Valoriser le patrimoine naturel de la Commune en accroissant celui-ci, par exemple, avec l'acquisition du Bois de la Ville de Thuin et en assurer le suivi, en partenariat avec le DNF.

Le bois de la Ville de Thuin (173 ha) fait partie d'un grand massif forestier situé entre Sivry et Rance, classé Natura 2000 sous le vocable forêts de Rance (BE32032).

Dominé par la chênaie-charmaie faménienne, ce massif abrite également quelques zones de hêtraies à luzules et à mélisse, des aulnaies-frênaies, des ruisselets et des sources, ainsi que des versants de forêts plus thermophiles.

Outre son intérêt floristique et forestier, le bois de la Ville de Thuin constitue un habitat pour de nombreuses espèces d'intérêt communautaire. Au nord du site, des observations de cigogne noire témoignent de l'intérêt de l'espèce pour ce massif forestier. Au sud du bois, un paysage bocager de prairies relativement extensives, de haies diversifiées et d'arbres isolés, accueille la pie-grièche écorcheur. Le Ri de Fromont est, par ailleurs, une zone de nourrissage pour le martin-pêcheur d'Europe, qui niche notamment à l'étang du Moulin et sur l'Eau d'Epe. Les mares intra-forestières accueillent également le triton alpestre, le triton palmé, la grenouille rousse et le crapaud commun.

Considérant l'intérêt biologique du site pour plusieurs habitats et espèces d'intérêt communautaire, et considérant l'arrêté « objectif de conservation » visant une augmentation de 50ha de surfaces d'habitats d'intérêt communautaire 9160 et 91E0, il est souhaitable de conserver une maîtrise foncière sur ce boisement de grand intérêt biologique. Les travaux envisagés dans une première partie sont :- Création de mares et de zones ouvertes intra-forestières (26 mares) : les habitats d'espèces comme le pic mar et la Cigogne noire doivent être améliorés dans des zones qui leur sont favorables et qui le sont également à l'herpétofaune. Les mares sont représentées par des lettres sur la carte des aménagements qui seront réalisés.

Il a été défini que le creusement d'une mare doit se faire de manière irrégulière. Les berges seront réalisées en pente douce. La profondeur maximale doit être de environ 150 cm. Les mares auront la forme de haricot irrégulier.- Création de lisières: afin de respecter le sol et la flore forestière, il s'agirait de mener une gestion limitant le tassement de sol, favorisant localement la mise en lumière du sol et maintenant la diversité des espèces. Les lisières réalisées seront au nombre de 4 pour une longueur totale de 3.400 mètres sur 10 mètres de large. Elles sont représentées sur le plan des aménagements par les traits verts. Le maintien des bois morts sur pied ou au sol est fortement recommandé. Les lisières seront créées dans le but d'étendre les zones de réseau de haies. Les rémanents ne seront pas détruits. Le but étant de favoriser la mégaphorbiaie. Dans une seconde partie, d'autres travaux sont envisagés comme la restauration des berges et des anciens méandres du Ri Fromont (1000m2), la pose d'aqueducs, la pose de panneaux didactiques, le dessouchage et la plantation de feuillus indigènes et la réfections de certains chemins forestiers.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui

Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Patrimoine naturel
Agents impliqués	LALMANT - Mélanie
Intervenants	SPW-DNF



Projet	2 - Réaliser une étude de faisabilité d'un parc à grumes
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	2. Valoriser le patrimoine privé de la Commune et du CPAS
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

En collaboration avec des acteurs comme le SPW-DNF, IGRETEC et le GAL de la Botte du Hainaut, étudier la possibilité de créer une zone de vente de grumes dont la valeur ajoutée justifie une vente sur base d'un catalogue, et donc hors vente de bois classique.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Patrimoine naturel
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	IGRETEC, Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut



Projet	3 - Gérer durablement le patrimoine bâti communal
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	2. Valoriser le patrimoine privé de la Commune et du CPAS
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Gérer au quotidien le patrimoine bâti communal dans un esprit de développement durable tant au niveau des aménagements, des restaurations que des entretiens, lorsque cela est possible.

L'esprit de développement durable tendra vers l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement et vers des aménagements visant les économies d'énergie.

En sus des travaux déjà réalisés au préalable dans les divers bâtiments communaux - notamment via le Programme Prioritaire des Travaux pour les écoles - le Petit Patrimoine Populaire Wallon pour les biens classés ou non classés, etc...., une gestion quotidienne pour préserver le patrimoine communal devrait être améliorée afin d'être une commune qui dispose d'infrastructures résilientes et durables.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Marchés Publics
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane, MOUSIN - Christophe
Intervenants	



Projet	4 - Gérer durablement les voiries communales
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	2. Valoriser le patrimoine privé de la Commune et du CPAS
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Gérer au quotidien le réseau de voiries communales dans un esprit de développement durable tant au niveau des aménagements, des restaurations que des entretiens lorsque cela est possible.

L'esprit de développement durable tendra vers l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement et vers des aménagements visant ici aussi les économies d'énergie. Par exemple, en utilisant des carburants et/ou des lubrifiants "bio".

Outre les différents travaux de voiries déjà réalisés ou en cours, et en plus de respecter les normes du nouveau Plan d'Investissement Communal 2019-2021, d'autres travaux de voiries (agricoles par exemple) sont à réaliser.

La gestion quotidienne de nos routes en général, se fera dans le soucis de la sécurité des biens et des personnes, tout en s'orientant vers un aménagement de qualité et dans un objectif de développement durable.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Travaux
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane, MOUSIN - Christophe
Intervenants	

Projet	1 - Mettre en œuvre le Plan d'Investissements Communal 2019-2021
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	3. Planifier les travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration du patrimoine en prêtant attention à l'emprunte énergétique
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

La circulaire du 15 octobre 2018 met en œuvre le plan d'investissements communaux 2019-2021. La Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives nous informe que notre commune bénéficiera d'un subside de 473.725,32 €. Un complément nous a été octroyé – redistribution de l'inexécuté -, le montant total à prendre en compte pour la réalisation de ce PIC s'élèvera donc à 490.050,75 €.

Le PIC a été approuvé par le Conseil communal le 18 juillet 2019 et approuvé par le SPW le 6 septembre 2019.

Ce PIC 2019-2021 reprend les investissements suivants :

2019

1. Aménagement rue des Déportés 182.051,95 €
2. Aménagement rue des Déportés 106.931,12 €
3. Réfection rue Croix Sainte-Barbe 143.422,06 €

2020

4. Remplacement de l'égouttage de la Grand'Place & de la ruelle vers l'école ainsi que des travaux d'opportunité 375.097,00 € dont 267.550,00 € d'intervention de la SPGE

2021

5. Aménagement d'une piste cyclable 291.096,96 €
 6. Réfection rue de Sourenne 117.450,10 €
 7. Réfection rue de la Chutée 98.373,54 €
 8. Réfection rue A. Durant 115.287,71 €
 9. Réfection rue Bowy 61.395,64 €
 10. Réfection Chemin Gonette 61.307,35 €
 11. Réfection rue Dardenne 68.437,01 €
 12. Réfection rue de la Salette 81.399,29 €
- Total 1.702.249,73 € et 267.550,00 € (SPGE)

L'intervention du SPW est de 60 % sur les travaux de voirie et la quote-part communale s'élève à 40 % .

Les travaux repris en 2020 sont des travaux d'égouttage et de voirie, les autres investissements sont des travaux de voirie uniquement.

La mise en œuvre du projet PIC se ventile comme suit :

- Elaboration du PIC , approbation par le Conseil communal et demande d'accord à la SPGE
- Introduction du projet au SPW
- Attribution du marché
- Envoi du dossier attribution au SPW
- Ordre de commencer les travaux
- Exécution des travaux
- Réception provisoire et approbation du décompte final.

Tous ces projets ont été réalisés en partenariat avec les bureaux d'études IGRETEC et HIT.

Le projet d'aménagement d'une piste cyclable répond à la demande du SPW de créer des voiries conviviales, accessibles et octroyer une mobilité durable par la prise en compte des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes pour plus de confort dans

leur déplacement.

Privilégier cet investissement en favorisant une meilleure mobilité est une obligation d'obtention des subsides et doit constituer 1/3 du PIC.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Marchés Publics
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane,LALMANT - Mélanie
Intervenants	IGRETEC

Projet	2 - Améliorer la gestion des cimetières
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	3. Planifier les travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration du patrimoine en prêtant attention à l'emprunte énergétique
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Participer à l'aménagement des cimetières et à l'entretien de la mémoire collective

- En répondant à la circulaire des sépultures historiques:

Faire le relevé des tombes d'intérêt local (historique, artistique, paysager, technique et social)

Matérialiser ces tombes sur la cartes des cimetières

- Tendre vers une gestion différenciée des cimetières
- Réaliser un cadastre des cimetières informatisé
- Sensibiliser les citoyens à l'embellissement des cimetières

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Cimetières
Agents impliqués	VERLY - Ruddy
Intervenants	



Projet	1 - Installer un champ photovoltaïque
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	4. Programmer des travaux d'amélioration des performances énergétiques
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Dès la concrétisation de la coopérative énergétique COOPERSOL, il s'agira de réaliser le projet de champ photovoltaïque visant à produire autant d'électricité que la consommation de l'éclairage public.

Programme principal	PST
Programme secondaire	Pollec
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	Environnement
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	IGRETEC



Projet	2 - Mettre en œuvre le plan POLLEC (Politique Locale Energie Climat)
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	4. Programmer des travaux d'amélioration des performances énergétiques
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

PAEDC (Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat) - Pollec 3 (voté en 2018)

L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% à l'horizon 2030.

Méthode :

-Un inventaire de référence des émissions (IRE) se basant sur les consommations et émissions des années 2006 et 2014 (bilan patrimonial : bâtiments, équipements, matériels roulants, éclairage public = diminution de 18% des consommations et de 30% des émissions de CO2 / bilan territorial : logement, transports, agriculture, industrie = diminution de 11,2% des consommations et de 16% des émissions en CO2/secteur tertiaire).

Objectifs à atteindre d'ici 2030 (en accord avec le Collège et la Cellule POLLEC) :

- 42% consommations par rapport à 2006
- 76% des émissions par rapport à 2006

Moyens :

- territoire communal : unités de production photovoltaïque, un parc éolien de 5 machines, pompe à chaleur, production solaire thermique.
- logement : isolation des bâtiments, remplacement des châssis, remplacement des moyens de chauffage, remplacement de l'éclairage ==> mise en place d'une plateforme énergétique.
- transport : mesures améliorant la mobilité verte et collaborative, bornes de recharge, mobilité électrique.
- patrimoine communal : modernisation des infrastructures : éclairage public et bâtiments.
- secteurs agricoles, tertiaires et industriels : investissements répartis entre les différentes parties

Stratégie : réussite PAEDC = sensibilisation et mobilisation des parties prenantes ==> plan de communication ==> réseaux sociaux et sites Internet.

Programme principal	PST
Programme secondaire	Pollec
Volet interne / externe	Interne et externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	Environnement

Agents impliqués

VINCENT - Julie, MORIAME - Edelie

Intervenants



Projet	3 - Améliorer la gestion énergétique des bâtiments
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	4. Programmer des travaux d'amélioration des performances énergétiques
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Améliorer le patrimoine immobilier communal et du CPAS pour tendre vers des infrastructures résilientes et durables en profitant et encourageant des techniques d'innovations.

Utiliser au maximum des ressources telles que les programmes UREBA

Veiller à l'aspect énergétique lors de chaque rénovation

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Travaux
Agents impliqués	MOUSIN - Christophe, DESORT - Miguel
Intervenants	



Projet	1 - Planifier le remplacement des véhicules du parc automobile Communal et du CPAS
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	5. Planifier les investissements en matériel et en mobilier à réaliser tout au long de la législature
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Dans une optique de planification, analyser la flotte automobile communale et du CPAS afin de veiller au remplacement des véhicules les plus vétustes de manière progressive.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Travaux
Agents impliqués	PESTIAUX - Renaud, MOUSIN - Christophe
Intervenants	



Projet	2 - Planifier l'achat et/ou le remplacement du matériel et mobilier
Objectif stratégique	2. Être un(e) Commune/CPAS qui préserve son patrimoine et met en œuvre une politique énergétique efficace
Objectif opérationnel	5. Planifier les investissements en matériel et en mobilier à réaliser tout au long de la législature
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Tenir un inventaire du matériel et prévoir le remplacement du matériel obsolète ou défectueux :

- matériel informatique
- matériel des ouvriers (tondeuses, taille-haie, ...)

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	
Agents impliqués	PESTIAUX - Renaud, TITECA - Dominique, MOUSIN - Christophe
Intervenants	



Projet	1 - Participer à l'élaboration du Plan d'intervention Psychosocial (PIPS)
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	1. Actualiser le plan d'intervention d'urgence communal
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans le cadre du PGUI de la commune de Sivry-Rance, il y a lieu de réaliser un plan d'intervention psychosocial (PIPS) pour une prise en charge des personnes sinistrées et leurs proches en cas de situation d'urgence. Il s'agit de développer un groupe d'intervenants psycho-sociaux locaux responsable d'une première prise en charges psychosociale des impliqués dans un centre d'accueil lors de situations d'urgences collectives. Cet accompagnement psychosocial vise à aider l'individu et ses proches à retrouver un équilibre après la crise.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie,PESTIAUX - Renaud,TITECA - Dominique,PETIT - Delphine
Intervenants	



Projet	1 - Rédiger un Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (P.A.R.I.S.)
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	2. Agir en faveur de notre ruralité et de notre biodiversité
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le Service Public de Wallonie met à la disposition des communes un nouvel outil de gestion des cours d'eau. Les P.A.R.I.S. permettent de gérer les cours d'eau de manière proactive, concertée et durable via notamment la mise à disposition d'une cartographie interactive de l'ensemble des cours d'eau wallons. Ces données aident à identifier et hiérarchiser au mieux les enjeux : inondation, biodiversité, économie et socio-culturel.

La Commune de Sivry-Rance est engagée dans 11 secteurs.

1ère étape (jusque décembre 2019) : après avoir bien cerné le contexte propre à un secteur grâce notamment aux données de la sectorisation, il s'agit d'identifier les enjeux présents sur le secteur et de fixer les objectifs de gestion qui guideront la gestion de ce secteur sur les 6 années que dure une période P.A.R.I.S.

2e étape (à partir de décembre 2019) : après avoir défini les enjeux et les objectifs au niveau du secteur, l'étape suivante consiste à encoder les projets et les mesures.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Environnement
Agents impliqués	MORIAME - Edelie
Intervenants	Contrat de Rivière Sambre et Affluents



Projet	2 - Gérer durablement le patrimoine naturel
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	2. Agir en faveur de notre ruralité et de notre biodiversité
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Gérer le patrimoine naturel communal dans un esprit de développement durable tant au niveau des aménagements, des travaux que des principes de gestion.

Cela concerne tant le patrimoine naturel forestier que le patrimoine naturel hors forêt (étangs communaux par exemple, bords de routes, autres...).

Cela consiste à gérer ce patrimoine dans une perspective visant l'accroissement de la biodiversité en utilisant des matériaux durables, mais aussi et surtout en conciliant l'objectif écologique avec l'objectif « économique ».

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Environnement
Agents impliqués	LALMANT - Mélanie, MORIAME - Edelie
Intervenants	SPW-DNF



Projet	3 - Participer au micro-projet Interreg ValSy
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	2. Agir en faveur de notre ruralité et de notre biodiversité
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Projet (en bref) : Au cours du voyage de ValSy, la cigogne noire, en territoire Sud-Hainaut et Avesnois, (re)découvrez les trésors de la nature : forêts et bocages couvrent cette région aux charmes reconnus mais parfois oubliés. Aux détours de nombreux sentiers, la faune, la flore et les milieux naturels vous livreront leurs secrets. Des circuits jalonnés de panneaux, de nichoirs, de lieux d'observation font partie du paysage depuis si longtemps qu'ils passent souvent inaperçus. Une application numérique ludique pour les relier et vous guider lors de vos sorties en famille, de vos randonnées solitaires ou de vos activités scolaires enrichira vos connaissances naturalistes. Téléchargez l'itinéraire, enfiler vos chaussures et c'est parti pour l'aventure !

ACTION 1 : Le Parc naturel régional de l'Avesnois a développé une application de découverte du patrimoine qui emmène ses utilisateurs à l'aventure le long de boucles de promenade d'environ 5km, pour promouvoir les richesses des lieux qu'elle traverse. L'application « Baladavesnois » pourra désormais proposer son tout premier itinéraire transfrontalier ! Et les promeneurs pourront (re)découvrir la nature du Sud-Hainaut et Avesnois d'une façon ludique et originale ; car en plus d'indiquer quels sentiers arpentés, le parcours sera ponctué de questions, de jeux et d'informations sur les différents éléments rencontrés. Cette boucle est destinée tant à un public familial ou amateur qu'à des marcheurs plus chevronnés qui pourront choisir de compléter leur randonnée par l'un ou l'autre parcours de la région proposé par l'application ; et sera accessible tout au long de l'année. La possibilité est donnée aux utilisateurs de débiter leur marche aussi bien en France qu'en Belgique.

ACTION 2 : Cette animation permettra aux enfants de découvrir ses différents biotopes, de comparer les éléments se trouvant d'un côté et de l'autre de la frontière et d'observer leur complémentarité : la forêt en Belgique, le milieu aquatique en France et le bocage entre les deux. L'animation se déroulera (en partie) sur le circuit se retrouvant dans l'application « Baladavesnois ». Des tablettes seront mises à disposition des groupes, sous surveillance, pour agrémenter leur découverte. Le tout sera ponctué de diverses explications, jeux, défis, etc. En plus des trois milieux, différentes thématiques pourront être abordées telles que l'éco-citoyenneté, l'implication de l'homme sur son environnement, l'ornithologie en mettant, notamment, la cigogne noire en avant, etc.

Objectifs et défis transfrontaliers :

- Rendre la nature accessible à tous.
- Assurer l'existence de corridors écologiques au-delà de la frontière.
- Faire prendre conscience/connaissance de la richesse de proximité en ramenant les habitants de Sivry et d'Eppe-Sauvage dehors, à côté de chez eux.
- Faciliter l'accessibilité aux ressources naturelles.
- Mettre en valeur l'écosystème transfrontalier.

Implication communale : l'appui et l'accompagnement de la commune de Sivry-Rance est indispensable pour mener à bien ce projet : connaissance du terrain, relais auprès des personnes adéquates, conseils pour les démarches administratives, expérience de certains membres du personnel dans les micro-projets Interreg. De plus, la responsable tourisme de la commune prendra en charge les différents éléments graphiques du projet (mascotte, cartes, affiches, etc.)

La subvention provient de fonds microprojet Interreg et est prise en charge à 100%. Budget global de la fiche : 30.000 €.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Tourisme
Agents impliqués	DENIS - Virginie
Intervenants	Espace Nature de la Botte du Hainaut,ValJoly,Mairie d'Eppe-Sauvage,Parc Naturel Régional de l'Avesnois



Projet	4 - Pérenniser le Site du Roux Marché
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	2. Agir en faveur de notre ruralité et de notre biodiversité
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Le but est de mettre en valeur un site dédié à la protection des abeilles et à la sensibilisation de la biodiversité par le biais d'un rucher pédagogique, d'une mare, d'un hôtel à insectes, de plantations, de vergers et de panneaux de sensibilisation. La Commune a introduit des fiches-projets, gère les budgets et la communication, organise l'entretien du site par le personnel ouvrier. Des apiculteurs bénévoles sont également engagés dans le projet ainsi que l'Espace Nature de la Botte du Hainaut. La fréquentation du site est en hausse constante, notamment via les activités de l'Espace Nature de la Botte du Hainaut..

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Environnement
Agents impliqués	MORIAME - Edelie
Intervenants	Espace Nature de la Botte du Hainaut



Projet	5 - Continuer à mettre en œuvre le PCDR (Plan Communal de Développement Rural)
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	2. Agir en faveur de notre ruralité et de notre biodiversité
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

L'Opération de Développement Rural a débuté en 2007, la désignation de l'auteur de projet en 2008, et les réunions citoyennes en 2010.

Approuvé en 2016, le Plan Communal de Développement Rural est divisé en lots.

Le lot 1 comprend par exemple la fiche concernant la maison de village de Grandrieu (demande de permis en cours).

Suite aux dernières élections communales, le renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été acté le 19 septembre 2019.

Cette commission se réunit 4 fois par an pour suivre l'avancement des dossiers et donner son avis.

Programme principal	PST
Programme secondaire	PCDR - Plan Communal de Développement Rural
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	Fondation Rurale de Wallonie



Projet	6 - Actualiser et redynamiser le PCDN (Plan communal de Développement de la Nature)
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	2. Agir en faveur de notre ruralité et de notre biodiversité
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Le Plan Communal de Développement de la Nature est un outil proposé à la Commune de Sivry-Rance depuis 1997 pour organiser de façon durable la prise en compte de la nature sur son territoire en intégrant le développement économique et social. Le PCDN vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux (processus participatif), après avoir réalisé un diagnostic du réseau écologique et dégagé une vision conjointe de la nature et de son avenir (réseau écologique) au niveau local.

Le PCDN est une démarche centrée sur 2 piliers : la réalisation de projets et la sensibilisation continue de l'ensemble de la population.

2020 : Sensibilisation au fauchage tardif (projet 1), Identification des massifs forestiers (projet 2), Sensibilisation aux intérêts des chablis (projet 3)

Les communes wallonnes signataires de la charte PCDN ne peuvent introduire qu'une seule demande de subside par appel à projets. L'aide annuelle proposée est de maximum 5 000 euros. Une même demande peut cependant concerner plusieurs fiches-projets pour autant que le montant seuil ne soit pas dépassé.

Programme principal	PST
Programme secondaire	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Environnement
Agents impliqués	MORIAME - Edelie
Intervenants	Fondation Rurale de Wallonie



Projet	7 - Continuer à agir en collaboration avec le Contrat De Rivière Sambre Et Affluents
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	2. Agir en faveur de notre ruralité et de notre biodiversité
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Les cours d'eau font partie du patrimoine de la Wallonie. Ruisseau, rivière, lacs, sont autant de trésors à préserver. Ils sont le lieu de vie d'une importante biodiversité.

C'est pour fédérer et concilier les points de vue qu'ont été créés les 14 Contrats de Rivière de Wallonie. La Commune de Sivry-Rance a signé une convention avec le Contrat de Rivière Sambre et Affluents pour un Programme d'Actions 2020-2022.

Leurs équipes parcourent les cours d'eau, et dressent un inventaire des dégradations, pollutions (déchets, érosion, entraves, rejets d'eaux usées, etc.), mais aussi de leurs atouts (sources de biodiversité exceptionnelle, patrimoine remarquable, ...) et proposent un Programme d'Actions afin de remédier aux dégradations et de mettre en évidence les atouts.

- Rappel de la législation auprès des riverains lors d'observations inadéquates en bordure de cours d'eau.
- Réflexion autour des possibilités d'installer des îlots de biodiversité sur les plans d'eau.
- Préservation des populations batraciens sur le territoire communal.
- Assurer la tenue d'une rencontre semestrielle avec le service environnement.
- Accès du bétail au cours d'eau.
- Formation du personnel aux plantes invasives.
- Organiser une marche "découverte cours d'eau" sur la Commune de Sivry-Rance et sensibiliser les participants à l'environnement aquatique.
- Participations aux Journées Wallonnes de l'Eau
- Tenue de mini conférences lors des plénières PCDN.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Environnement
Agents impliqués	MORIAME - Edelie
Intervenants	Contrat de Rivière Sambre et Affluents



Projet	8 - Agir en faveur de la réduction des déchets (conteneurs enterrés, SAC, ...)
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	2. Agir en faveur de notre ruralité et de notre biodiversité
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

Description

Dans le respect du Plan Wallon des Déchets, il s'agit d'assurer la séparation de la fraction organique des ordures ménagères via les PAV (Points d'Apport Volontaire situé dans chacun des villages de l'entité), Recyparc et Système à composter. Une réflexion est également menée concernant l'utilisation d'un service de gobelets réutilisables (Politique "Zéro-Déchet"), sur le développement d'une troisième phase pour les conteneurs enterrés et sur la participation de la Commune en 2020 à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Environnement
Agents impliqués	ADANT - France, MORIAME - Edelie
Intervenants	IPALLE



Projet	1 - Encadrer l'aménagement de la RN 53
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	3. Tendre vers une mobilité performante et veiller à la sécurité routière
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Dans le cadre du plan d'actions du SPW, l'aménagement de la traversée de la N53 au niveau du pylône à Sautin est prévu. Afin de prendre en compte tous les aspects, nous tenons à être impliqué dans ce projet.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	SPW -DGO1



Projet	2 - Envisager des dépose-minute aux abords des écoles
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	3. Tendre vers une mobilité performante et veiller à la sécurité routière
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Une analyse a été faite pour les 5 sites d'établissements scolaires :

- Ecole libre St Louis à Sivry :
marquage au sol pour délimiter l'emplacement du car scolaire;
- Ecole communale de Sivry :
création de places supplémentaires
sensibilisation, information des parents afin qu'ils utilisent le vaste espace derrière les bâtiments communaux et rejoignent l'école à pied (40 mètres)
avertissement par la police dans un premier temps et ensuite verbalisation.
- Ecole libre St Joseph à Rance
aménagement d'un parking en face de l'école
- Ecole communale de Rance :
- création de places supplémentaires;
- création d'un espace autocar

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	Enseignement
Agents impliqués	MOSTERT - Isabelle
Intervenants	



Projet	3 - Créer une piste cyclable Rue de Martinsart à Sivry
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	3. Tendre vers une mobilité performante et veiller à la sécurité routière
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Cet aménagement correspond à la mise en place combinée de pistes cyclables déjà suggérées, notamment dans le plan triennal 2010-2012 où il a été procédé, lors de la réfection de la voirie de la rue de Martinsart, au placement de l'éclairage public jusqu'au parc à conteneurs, ainsi qu'un éclairage pour usagers lents en vue de réalisation d'une piste cyclable.

L'aménagement d'une liaison lente depuis le centre du Village de Sivry jusque l'ancienne Gare de Sivry est prévu en trois phases:

- 1- dans le cadre du Plan d'Investissement Communal 2019-2021, la création d'une piste cyclable depuis le rond-point de la Gare jusqu'au Voies de Renlies, au lieu-dit "Djandjo";
- 2- dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural, la piste cyclable sera poursuivie depuis le croisement de la Rue de Martinsart avec les Voies de Renlies jusqu'à hauteur du magasin Spar à l'entrée de Sivry
- 3- dans le cadre d'un appel à projet "subvention en mobilité active", la piste cyclable pourrait être prolongée depuis le Spar jusqu'au centre du village de Sivry.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Echevin - LALMANT - Alain
Service porteur	Marchés Publics
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane
Intervenants	



Projet	4 - Continuer les activités Sécurité Routière dans les écoles avec Via Perfecta
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	3. Tendre vers une mobilité performante et veiller à la sécurité routière
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Depuis de nombreuses années, l'asbl VIA PERFECTA, active dans le domaine de la sécurité routière, organise des séances scolaires. Les élèves de l'entité sont ainsi initiés à la sécurité routière.

Les enseignants des écoles communales ont suivi une formation organisée par le SPW "formation en Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR) ", ce qui au terme de celle-ci leur confère le titre de "réfèrent EMSR" .

Les établissements scolaires comptant un Réfèrent EMSR pourront obtenir du SPW, en fonction de leurs actions et projets, des chasubles fluo-réflechissantes, du matériel pédagogique,...

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	Enseignement
Agents impliqués	MOSTERT - Isabelle
Intervenants	Via Perfecta



Projet	5 - Soutenir les actions développées par le PCS en matière de mobilité
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	3. Tendre vers une mobilité performante et veiller à la sécurité routière
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Formation théorique au permis de conduire
 Formation pratique au permis de conduire

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Présidente du CPAS - SCHEPERS - Magali
Service porteur	Plan de Cohésion Sociale
Agents impliqués	MORMAL - Magali
Intervenants	



Projet	1 - Disposer des caméras mobiles
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	4. Veiller à la sécurité des biens et des personnes
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Objectif global: Contribuer à la sécurité des biens et des personnes en accroissant les possibilités de surveillance de manière ponctuelle.

Suite à l'avis favorable du Conseil communal en date du 19 septembre 2019, la présence des caméras de surveillance sur le territoire permettra d'atteindre les objectifs locaux suivants :

- prévenir les crimes et les délits ainsi que les incivilités par la présence de caméras visibles
- lutter contre le sentiment d'insécurité des citoyens
- gérer les interventions de police
- résoudre des enquêtes judiciaires
- appuyer la gestion d'évènements;

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Travaux
Agents impliqués	VINCENT - Julie, MOUSIN - Christophe
Intervenants	



Projet	2 - Agir en collaboration avec la zone de police Botha sur base du Règlement général de police
Objectif stratégique	3. Être une Commune résolument tournée vers un environnement durable, un aménagement du territoire de qualité, une mobilité performante et un niveau de sécurité optimal
Objectif opérationnel	4. Veiller à la sécurité des biens et des personnes
Objectif de Développement Durable	3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires
Description	

Sur base du règlement générale de police (voté en 2018 en Conseil communal, il existe une collaboration régulière avec la zone de Police Botha en s'échangeant les informations et avertissements nécessaires.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	Réalisé
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Sanctions administratives
Agents impliqués	ADANT - France
Intervenants	



Projet	1 - Etablir le recensement du Petit Patrimoine Wallon
Objectif stratégique	4. Être une Commune qui garantit l'accès pour tous à la culture et qui valorise son potentiel touristique
Objectif opérationnel	1. Développer offre touristique
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Ce projet s'inscrit dans l'appel à projet "Petit Patrimoine Populaire Wallon : appel à projets 2019 Recensement".
Ce dernier a débuté en août 2019 (date de l'arrêté - Réf. PPPW/AP2019/65/Sivry-Rance - Visa : 19/01284) pour une durée de 12 mois (07 août 2020)

Durant ce délai, les actions suivantes doivent être réalisées :

- Chaque élément du patrimoine fera l'objet d'une notice descriptive et historique sur base du modèle de fiche établi par l'administration, ainsi qu'un reportage photographique détaillé ;
- L'encodage des données se fera dans une base de données partagée avec l'administration ;
- Chaque élément recensé fera l'objet d'une géolocalisation.

De plus,

- Une publication en ligne du recensement sera prévue sur base de la maquette graphique fournie par l'administration. Cette publication reprendra une ou plusieurs photographies de chaque élément du petit patrimoine ainsi que la notice descriptive et historique. Afin de sensibiliser la population, un concours photos serait mis en place afin que les citoyens s'expriment sur les éléments du patrimoine qu'ils souhaitent valoriser.
- Une charte "Protection du PPW à Sivry-Rance" sera rédigée afin de sensibiliser l'administration et le collège communal à la protection des traces architecturales.
- L'intégration d'un volet de valorisation touristique du petit patrimoine doit être également prévue. Il est proposé de collaborer avec l'Office du Tourisme de Sivry-Rance pour la mise en place d'itinéraires touristiques sur le petit patrimoine de Sivry-Rance ainsi que des panneaux didactiques.

Pour cela, la mention "Avec le soutien de la Wallonie" devra figurer sur tous les supports promotionnels produits.

La subvention sera liquidée en 3 tranches :

- 50% dès la signature de l'arrêté ; soit le montant de 5000 €.
- Une deuxième tranche de 25% soit 2500 après 6 mois sur base d'un rapport intermédiaire approuvé par le comité d'accompagnement.
- Le solde après validation par le comité d'accompagnement du recensement effectué (paiement sur base de : rapport final, pièces justificatives, déclaration de créance et pièces comptables)

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui

Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette
Service porteur	
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane,DENIS - Virginie
Intervenants	Office du tourisme de Sivry-Rance,Comité Petit Patrimoine de Sivry-Rance,ASBL Qualité Village Wallonie,Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut



Projet	2 - Soutenir les actions de l'Office communal du Tourisme
Objectif stratégique	4. Être une Commune qui garantit l'accès pour tous à la culture et qui valorise son potentiel touristique
Objectif opérationnel	1. Développer offre touristique
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

L'Office du Tourisme réalise, en collaboration avec l'Administration communale et ses autres partenaires, des actions de promotion visant à valoriser ou développer le potentiel touristique de Sivry-Rance.

Dans les actions de promotion prévues en 2019-2020, l'office du tourisme souhaite :

- Continuer la mise en place de panneaux d'accueil dans les villages de l'entité. A ce jour, seuls Montbliart et Sautin en sont pourvus.
- Assurer le remplacement des bâches promotionnelles sur les structures métalliques installées dans les villages.
- Réaliser des flyers et/ou dépliants de promotion présentant les attraits touristiques existants ou les projets à venir.
- Mettre en place un parcours-jeu permanent dans la philosophie d'un Cluedo géant, un "Murder parcours".
- Rénover le Parcours Astro sur le Ravel 109.

Outre ces aspects, le site Internet de l'ASBL doit continuer à être alimenté et mis à jour. Il en est de même des différentes pages Facebook gérées par l'Office du Tourisme.

La randonnée représente une demande importante de la part des visiteurs. Il est donc essentiel d'assurer l'entretien et le balisage des sentiers, en collaboration avec le service travaux. Pour ce faire, des balises devront être réimprimées.

Le personnel communal en charge du tourisme devra aussi assurer un suivi administratif et/ou participer à des actions en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays des Lacs, La forêt du Pays de Chimay, l'ADL de Sivry-Rance, le GAL de la Botte du Hainaut, ...

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Tourisme
Agents impliqués	DENIS - Virginie
Intervenants	Espace Nature de la Botte du Hainaut, Office du tourisme de Sivry-Rance, MAGMA (musée du



Projet	3 - Présenter Montbliart comme un des plus beaux villages de Wallonie
Objectif stratégique	4. Être une Commune qui garantit l'accès pour tous à la culture et qui valorise son potentiel touristique
Objectif opérationnel	1. Développer offre touristique
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Cette action a pour but de valoriser un des 5 villages de notre entité, Montbliart, en mettant en avant sa beauté, son caractère typique et rural, son patrimoine classé, ses promenades, son patrimoine naturel, ses spécificités paysagères, ...

Par cette action, le but serait d'obtenir le label "Plus beau village de Wallonie" et d'adhérer, de ce fait, à la charte de qualité de cette asbl.

Le dossier devra être rentré par l'Administration communale en collaboration avec l'Office communal du tourisme, structures présentant l'ensemble des conditions d'agrément pour le dépôt de la demande.

Une fois la décision du comité "Plus beaux villages de Wallonie" prise, un suivi administratif devra être mis en place, sauf en cas de rejet de la candidature.

L'admission ou l'admission conditionnée généreront quant à elles la mise en place des premières actions ou la fourniture de documents, preuves d'aménagements complémentaires demandés.

Lors de l'admission, l'Administration communale devra manifester une volonté de développer une politique en matière de mise en valeur, préservation, développement, promotion et animation du patrimoine du village.

L'Administration communale et ses partenaires devront utiliser la marque "Plus beaux villages de Wallonie" comme stipulé dans la charte de qualité : apposer le panneau normalisé aux entrées du village, utiliser la dénomination et le logo sur tous les supports de communication, ...

En cas d'admission, des contrôles d'usage de la marque auront lieu ponctuellement.

Afin de créer une appartenance à la marque, des actions de sensibilisation auprès des prestataires et partenaires du village seront mise en place (courriers, transmission du logo et explications, ...).

Une communication sur le web sera également assurée.

Dans l'optique d'une bonne promotion du village si ce dernier est retenu, des prises de vue part drone pourraient être envisagées pour 2021. Un événement de mise en valeur du village pourrait également être prévu pour fêter l'adhésion.

Le but de cette action, outre le fait de valoriser et embellir le village de Montbliart, serait aussi de générer une évolution croissante de l'économie du village et de l'entité (augmentation des réservations dans les gîtes, hausse du chiffre d'affaire et de la fréquentation dans les restaurants, brasseries, magasins), ... Pour que ce constat puisse avoir lieu, l'adhésion à la marque sera prévue pour 5 ans minimum. A l'issue de cette période, une évaluation aura lieu afin de juger si les investissements engagés génèrent une évolution positive pour le village et l'entité. L'adhésion sera alors reconduite ou non.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette
Service porteur	Tourisme
Agents impliqués	DENIS - Virginie
Intervenants	Office du tourisme de Sivry-Rance, Comité Petit Patrimoine de Sivry-Rance



Projet	1 - Mettre en valeur des sentiers et ruelles de nos villages
Objectif stratégique	4. Être une Commune qui garantit l'accès pour tous à la culture et qui valorise son potentiel touristique
Objectif opérationnel	2. Mettre en valeur les voies lentes
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Les ruelles et sentiers de l'entité sont empruntés à la fois par les habitants mais aussi par des visiteurs touristiques dans le cadre des randonnées balisées de l'entité.

Ces voies lentes sont au cœur des milieux de vie ; centres de village, quartiers, proximité des écoles ou lieux d'animation, espaces verts, ...

Ces chemins nécessitent un entretien constant pour maintenir le confort et la sécurité de tous les usagers : tonte des abords, taille des arbres et haies, réaffectation des murs / murets, ...

Outre ces travaux nécessaires, une mise en valeur permettrait une réappropriation sportive, culturelle et sociale de ces voies par nos habitants.

En effet, une ruelle entretenue et animée est une ruelle empruntée !

Pour ce faire plusieurs projets sont envisagés :

- Travail de recensement sur carte des ruelles de l'entité ;
- Maintien des sentiers et ruelles existants en assurant une veille et une protection de ces derniers ;
- Finalisation de certains tronçons non terminés ;
- Sécurisation de certains sentiers ou ruelles ;
- Identification des ruelles : panneaux avec les noms en français et wallon. Si certains sentiers ou ruelles ne possèdent pas de noms, une dénomination leur serait alors attribuée (baptême en concertation avec le Comité Petit Patrimoine de Sivry-Rance) ;
- Mise en valeur des panoramas, point de vue et d'éléments architecturaux ou naturels présents dans ces sentiers. Pour ce faire, des panneaux explicatifs seraient créés et posés dans les sentiers (Prévu en 2021) ;
- Réouverture d'anciennes ruelles ou chemins disparus ;
- Lancement d'une étude pour la conception d'un circuit circulaire à travers ruelles à Rance.

Au niveau touristique, la thématique des ruelles pourrait être exploitées dans le cadre de circuits spécifiques.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette
Service porteur	Tourisme
Agents impliqués	DENIS - Virginie



Projet	2 - Mettre en valeur l'axe Eau d'Heure-ValJoly
Objectif stratégique	4. Être une Commune qui garantit l'accès pour tous à la culture et qui valorise son potentiel touristique
Objectif opérationnel	2. Mettre en valeur les voies lentes
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

La véloroute des lacs relie le lac du ValJoly en France aux Lacs de l'Eau d'Heure en Belgique depuis 2010. Cette liaison avait été réalisée dans le cadre du projet PICVert afin d'élargir l'offre touristique et inciter aux déplacements doux..

En complément du RAVel 109, cette véloroute permet aussi bien aux touristes qu'aux citoyens de rejoindre des centres de villages comme Rance et Sautin, facilitant ainsi la mobilité douce.

Depuis presque 10 ans, ce tracé vélo est bien connu et emprunté des touristes et promeneurs locaux.

Actuellement, une partie de la véloroute nécessiterait des aménagements au niveau du bout de Sautin et de la N53 afin d'offrir une solution sécurisée à nos usagers faibles pour effectuer la liaison avec le RAVel.

Cependant, une section de ce trajet, rue de la Station à Sautin, n'est pas en site propre. Un itinéraire aménagé serait alors étudié et mis en place pour répondre aux différents objectifs.

Pour se faire, un projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projet "Subvention en mobilité douce 2018" pour un budget de 73.800 € subventionné à 75% ; à savoir un montant de 55.350 €.

L'arrêté octroyant le montant est daté du 21 décembre 2018 - Réf. AB 01.08 de la division organique 14 du budget wallon - Visa n°1821301.

Les pièces justificatives sont à présenter dans les 36 mois suivant la notification de l'arrêté.

Complémentaire à cet aménagement, une nouvelle signalétique devra être mise en place pour le nouveau tracé.

Une rénovation de certains panneaux existants devra également être prévue. Pour ce faire, un état de lieux du circuit devra être programmé.

Afin de valoriser le nouveau tracé, une nouvelle promotion devra être mise en place en collaboration avec l'Office communal du Tourisme.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Tourisme

Agents impliqués

VINCENT - Julie, DENIS - Virginie

Intervenants

SPW-DNF, Office du tourisme de Sivry-Rance



Projet	1 - Soutenir le Centre culturel local et son contrat-programme
Objectif stratégique	4. Être une Commune qui garantit l'accès pour tous à la culture et qui valorise son potentiel touristique
Objectif opérationnel	3. Accès à la culture pour tous
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

La Commune s'investit dans le domaine culturel notamment à travers le Centre culturel local de Sivry-Rance et son contrat-programme qui définit les objectifs des prochaines années.

Elle soutient également le Centre culturel de différentes manières:

- soutien financier : subside récurrent sur base du contrat-programme, mais également via les charges énergétiques et diverses de fonctionnement
- soutien en ressources humaines: mise à disposition de personnel selon les besoins etc...

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	Centre culturel local de Sivry-Rance



Projet	2 - Soutenir le bibliothèque communale et son plan de lecture publique
Objectif stratégique	4. Être une Commune qui garantit l'accès pour tous à la culture et qui valorise son potentiel touristique
Objectif opérationnel	3. Accès à la culture pour tous
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Reconnue par la Communauté Française Wallonie-Bruxelles en 2016, la Bibliothèque communale de Sivry-Rance a rédigé un plans d'actions 2017-2021 sur base de 3 axes

- Promouvoir les pratiques de lecture chez les enfants de moins de 3 ans
- Promouvoir les pratiques de lecture chez les enfants âgés de 3 à 12 ans
- Toucher les publics éloignés de la lecture

La commune soutient ainsi la bibliothèque via une représentation politique dans ses instances, et via un soutien humain et matériel en fonction des nécessités.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	Bibliothèque communale de Sivry-Rance



Projet	1 - Mettre en place des cours de nutrition et de relaxation/ Brain Gym dans les écoles
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Dans le cadre du cours de philosophie et citoyenneté, le collège communal a demandé au titulaire d'aborder le sujet de la pédagogie de la nutrition, à raison d'une dizaine d'heures par an.

Mise en place d'un programme de relaxation/ Brain Gym dans les écoles :

Il s'agit de techniques de relaxation, des exercices de 5 à 10 minutes de repos, détente, respiration accompagnés ou pas de musique. Cela améliore la concentration des enfants, après les récréations, après le temps de midi, augmente leur capacité d'apprentissage

Déjà pratiqué par 2 institutrices, ce programme sera généralisé pour la prochaine rentrée scolaire. Ce temps sera mis à profit pour permettre aux enseignants de suivre une formation.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	
Agents impliqués	MOSTERT - Isabelle
Intervenants	



Projet	2 - Soutenir les actions développées par le PCS en matière de santé
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Projet "safe party" (réduction du risque IST/MST/Assuétudes en milieu festif)
 Permanence Santé (guichet d'information) via des brochures mises à disposition
 Life Box

Programme principal	PST
Programme secondaire	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Présidente du CPAS - SCHEPERS - Magali
Service porteur	Plan de Cohésion Sociale
Agents impliqués	MORMAL - Magali
Intervenants	



Projet	3 - Insister sur l'interdiction de fumer et l'obligation de distribution d'eau gratuite lors des manifestations publiques
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Des rappels sur l'interdiction de fumer et l'obligation de distribution d'eau gratuite lors des manifestations publiques vont être mis en place.

A ce sujet, des bâches ont été commandées afin des les placer dans les salles et chapiteaux.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Plan de Cohésion Sociale
Agents impliqués	ADANT - France,MORMAL - Magali
Intervenants	



Projet	4 - Construire le Pôle Sportif de Sivry
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Le but du nouveau pôle sportif est de renforcer l'activité sportive déjà présente sur le site en améliorant l'aspect esthétique et énergétique des lieux.

La particularité de ce projet novateur est associée au développement de nouveaux sports inexistant dans la région, comme le squash ainsi qu'une salle de mise en condition physique (musculature et cardio-training);

La présence sur le site d'un terrain de football, ainsi qu'un terrain multisports nous parait évident quant au besoin de renforcer l'activité sportive sur place.

Cette nouvelle infrastructure répondra aux demandes d'associations sportives déjà existantes et comprendra :

- des vestiaires et espaces douches pour le club de football;
- une cafétéria commune pour les clubs au Rez+1 à un endroit stratégique permettant d'offrir à la fois, vue sur le terrain de football mais également sur le terrain de rugby, de manière à devenir une cafétéria polyvalente pour les diverses activités sportives ;
- une salle de mise en condition physique ;
- une petite salle de sports de 70 m2 qui pourra être utilisée par les deux écoles fondamentales officielle et libre pour les cours d'éducation physique, par l'Académie de musique – unique dans la région pour les danses classiques - sans oublier l'organisation de séances de gymnastique pour juniors ou seniors dispensées en soirée ;
- deux salles de squash ;
- l'aménagement du bâtiment existant pour accueillir le club de colombophilie et la jeunesse ;
- l'aménagement d'un terrain de rugby (nivellement, éclairage, ...);
- l'aménagement d'un parking arboré de 50 places et 2 PMR ;
- l'aménagement d'une zone délimitée pour le stationnement de vélos + bike wash.

Ce projet n'est pas en rupture avec le contexte existant dans la mesure où ce dernier vise à assainir l'aspect esthétique du site. Les matériaux utilisés (crépi ton blanc et bardage horizontal en cèdre) sont de matériaux contemporains mais sobres ne dénotant pas vis-à-vis du cadre bâti environnant ou de l'aspect rural des lieux.

En août 2016, un égouttage public a été placé jusqu'au niveau du projet. Ce réseau a été dimensionné en tenant compte du projet du pôle sportif. C'est Igretec qui est en charge de la réalisation de ces travaux.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui

Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Marchés Publics
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane
Intervenants	



Projet	5 - Continuer la rénovation du Hall omnisports de Rance
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Poursuivre la rénovation du Hall Omnisports de Rance pour favoriser l'accès aux sports pour tous.

Le Hall sportif a été construit en 1982. Depuis lors, des travaux importants ont déjà été réalisés dans ce bâtiment:

- le remplacement du système de ventilation
- la rénovation complète du système d'éclairage
- la rénovation de la chaufferie
- la réparation des corniches et descentes

Pour la suite des travaux à réaliser, il est envisagé de procéder

- à la réfection complète de la toiture
- au remplacement complet du revêtement de sol dans les salles omnisports et dans la salle polyvalente
- il est également très important de sécuriser et améliorer le hall d'entrée de ce bâtiment.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane
Intervenants	



Projet	6 - Installer des modules sportifs et des espaces de loisirs
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Création d'une aire pour petite infrastructure sportive de quartier sur le site des Tris à Sautin
 Ce nouvel espace aurait notamment pour vocation de favoriser la cohésion sociale et les rencontres intergénérationnelles.
 Les plus petits, les adolescents et les personnes âgées pourront s'y rencontrer.
 L'espace se composerait d'un terrain multisports, de barres de suspension, d'une table de ping-pong ou encore d'une aire de jeux pour enfants.
 Les abords de cette parcelle seraient eux aussi pensés pour offrir un accès aux personnes à mobilité réduite.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	
Agents impliqués	NUEE - Michaël
Intervenants	Notre Maison



Projet	7 - Créer un terrain de Padel
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Création d'un terrain de Padel dans le jardin rue du Gard n° 6 (Ancienne cure)
 possibilité d'y installer également un abris "style de jardin" pour y faire un petit club house et profiter de la terrasse existante qui aurait une superbe vue sur la cage de padel.
 Créer également un nouveau club sportif dans l entité qui permettrait d organiser plusieurs activités (Interclub, stage, tournoi, cours,)

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	
Agents impliqués	NUEE - Michaël
Intervenants	



Projet	8 - Créer un stand de tir
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Afin de répondre aux besoins de la Zone de Police BOTHA et des clubs sportifs de la région, créer un stand de tir via l'Intercommunale des Sports et loisirs du Sud-Hainaut.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Marchés Publics
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane
Intervenants	



Projet	9 - Accompagner les clubs sportifs dans les demandes de subventions et les aider à se développer
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	1. Favoriser les actions préventives en faveur de la santé, rendre le sport accessible à tous et développer les infrastructures sportives
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Accompagner les clubs sportifs dans les demandes de subventions , les demandes logistiques,

Promouvoir leurs différentes activités via le site internet, le bulletin communal, Sivry-Rance info,

Créer et distribuer un folder "Sports à Sivry-Rance" dans les écoles de l'entité pour faire connaître nos différents clubs.

Attribuer différents mérites aux sportifs de Sivry-Rance.

Représenter la Commune au Trophée des Communes Sportives

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	
Agents impliqués	NUEE - Michaël
Intervenants	



Projet	1 - Augmenter le parc de logements publics
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	2. Poursuivre une politique active de création et d'accès au logement public (basée sur la déclaration de politique du logement)
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Sur base de la déclaration de politique du logement (votée en conseil communal du 14 novembre 2019), envisager de nouveaux logements publics afin de répondre aux besoins de la population.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie, PESTIAUX - Renaud
Intervenants	Notre Maison, Agence immobilière Sociale du Sud Hainaut



Projet	2 - Soutenir les actions développées par le PCS en matière d'accès au logement
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	2. Poursuivre une politique active de création et d'accès au logement public (basée sur la déclaration de politique du logement)
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Education des locataires à garder son logement (pédagogie de l'habiter)
Ateliers collectifs en économies d'énergies pour public précarisé

Programme principal	PST
Programme secondaire	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Présidente du CPAS - SCHEPERS - Magali
Service porteur	Plan de Cohésion Sociale
Agents impliqués	MORMAL - Magali
Intervenants	



Projet	1 - Soutenir les actions de la Maison communautaire "Au fil du temps"
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	3. Développer des actions en faveur des Aînés
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Actuellement les locaux de la maison communautaires se trouvent à Rance, dans l'ancien local de la Croix-Rouge, à l'arrière du 51 Grand-rue (au sous-sol) qui devrait devenir propriété de l'Académie de musique, par bail emphytéotique.

On peut y accueillir une quinzaine de bénéficiaires. On ne peut pas cuisiner car le local n'est pas aux normes selon le rapport des pompiers.

La maison communautaire ouvre un jour par semaine.

La maison communautaire est un lieu de rencontre pour les personnes âgées de plus de 65 ans, pouvant souffrir de solitude et souhaitant rompre leur isolement et qui apporte également un soutien à l'aidant proche en lui permettant de souffler un peu.

L'année prochaine, de nouveaux locaux, plus grands et mieux agencés seront dédiés à la maison communautaire, comprenant notamment une cuisine équipée, adaptée aux PMR au niveau du plan de travail, afin de permettre aux bénéficiaires de confectionner les repas. En effet, les personnes âgées, vivant seules, ont tendance à ne plus se faire à manger et par conséquent peuvent avoir des carences alimentaires. Il y aura un petit congélateur et un lave-vaisselle. Il y aura aussi des toilettes adaptées aux PMR avec lavabo et eau chaude, et en fonction de l'évolution du projet, peut-être une douche.

Dans la salle de repos, il y aura des fauteuils relax.

On pourra alors accueillir davantage de bénéficiaires et ouvrir trois jours par semaine avec l'aide de bénévoles.

Les bénéficiaires auront également la possibilité de cultiver un petit potager avec des bacs en hauteur. Ces bacs pourraient être fabriqués par la section menuiserie de l'école technique de Rance par exemple.

On pourrait également proposer des animations sur le jardinage avec des conseils, en collaboration avec le cercle horticole Le jardin dans la Botte, ou l'Espace nature et des bénévoles.

D'autre part, on pourrait demander à la section aide à la personne de l'école technique de Rance de collaborer avec nous, ainsi qu'à l'A.S.D. pour le soutien nursing aux personnes.

L'ancienne école communale de Sautin est un lieu sécurisé, avec une cour fermée où se déroulent diverses activités telles que le Conseil communal des enfants, l'école des devoirs, etc. ce qui permettra également de réaliser des activités intergénérationnelles. Il y a un beau parc à proximité.

Il y a aussi un projet de boîte à livres, en collaboration avec la Bibliothèque communale.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Indéterminée

Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette
Service porteur	Aînés
Agents impliqués	VANDERICKX - Valérie
Intervenants	Maison des Aînés "Au fil du temps"



Projet	2 - Réaliser une étude de faisabilité de création d'une structure d'accueil pour personnes âgées sur l'entité de Sivry-Rance
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	3. Développer des actions en faveur des Aînés
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Etudier les possibilité de création d'une maison de repos/résidence service sur l'entité de Sivry-Rance

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Aînés
Agents impliqués	VINCENT - Julie, PESTIAUX - Renaud
Intervenants	



Projet	1 - Dispenser un enseignement communal de qualité dans un environnement adéquat, qui organise l'accueil extra-scolaire et qui développe une politique jeunesse cohérente
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	4. Mener des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

La Commune adhère au décret ATL.

La Commune met à disposition les locaux de l'école de Sautin, dans le cadre d'un partenariat avec une ASBL, OXYGENE, laquelle a mis sur pied une école des devoirs pour les enfants de 6 à 12 ans, structure encadrée par l'ONE – tous les jours de 15h30' à 18h00. Le coût d'inscription serait de l'ordre de 50 € pour une année scolaire. L'encadrement est assuré par des professionnels.

Soutien à l'encadrement pédagogique :

- prise en charge sur fonds propres du traitement d'enseignants.
- collaboration avec le CPAS pour la mise à disposition au sein des écoles de travailleurs sous statut Art.60 : en soutien aux institutrices maternelles ou en qualité d'ouvrier d'entretien.

Reprise à partir de l'année scolaire 2020-2021 du cycle natation destiné aux enfants des classes de P3 à P6 des écoles communales et libres de l'entité .

Investissements dans le cadre du Programme Prioritaire des Travaux (CFWB) pour les bâtiments des 3 écoles communales : écoles de Grandrieu, de Sivry : aménagement des cours de récréation, placement de préaux, école de Rance : extension des zones dures dans les aires de jeux.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - DUCARME - François
Service porteur	Enseignement

Agents impliqués

MOSTERT - Isabelle

Intervenants



Projet	2 - Maintenir les activités extrascolaires
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	4. Mener des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Le décret ATL (Accueil Temps Libre), qui régit le secteur, prévoit plusieurs outils en vue de coordonner et d'améliorer l'accueil des enfants durant leur temps libre, dont le programme CLE (Coordination Locale de l'Enfance). Il s'agit d'un plan d'action quinquennal qui se base sur une enquête établie auprès des parents professionnels de l'accueil et d'une analyse des besoins. Le dernier état des lieux date de 2015. Il devra être renouvelé en 2020.

Suite à l'analyse de l'état des lieux, la Commission Communale de l'Accueil a choisi de travailler durant les 5 ans à venir sur les huit problématiques de l'état des lieux, tout en veillant à la qualité au niveau des différents accueils qui vont être mis en place :

- A. Objectif d'un accueil extrascolaire le mercredi après-midi
- B. Objectif d'ouvertures plus tardives pour l'accueil du soir dans les écoles
- C. Objectif d'une offre d'accueil pour les 2.5 à 6 ans durant les vacances scolaires et une offre plus étendue en termes de nombres de périodes
- D. Objectif de former les accueillantes extrascolaires
- E. Objectif de proposer plus de jeux à l'extérieur
- F. Objectif de proposer un accueil les jours de formation
- G. Objectif de fournir du matériel ludique aux opérateurs d'accueil
- H. Objectif de fournir du matériel ludique aux opérateurs d'accueil

Ce programme quinquennal est réalisé selon 5 plans d'action dont voici celui de 2019/2020 :

- Soutenir l'organisation et assurer le secrétariat de la CCA
- Renouvellement du programme CLE pour le 30/09/2020
- Participer à des réunions de travail avec d'autres coordinateurs ATL.
- Assurer les dossiers administratifs avec l'ONE
- Suivre des formations en rapport avec le cadre des missions de la coordination ATL.
- Sensibiliser et accompagner les opérateurs d'accueil
- Coordonner la formation des accueillantes extrascolaires.
- Achat de matériel et mise à disposition dans les différents accueils extrascolaires
- Coordonner l'offre d'accueil pour l'organisation des stages durant les vacances.
- Mise en place d'une journée d'accueil lors de "Musécole"
- Réaliser le programme des activités ATL du mercredi après-midi
- La mise à jour, conception et distribution du calendrier extrascolaire
- Améliorer la diffusion de l'information sur le Facebook

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe

Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette
Service porteur	Extrascolaire
Agents impliqués	DEJONGE - Roxane
Intervenants	



Projet	1 - Continuer à agir avec les associations de coopération internationale
Objectif stratégique	5. Être un(e) Commune/CPAS qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale
Objectif opérationnel	5. Soutenir la coopération internationale
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Depuis de nombreuses années, les actions des associations de coopération internationale (ARRET, CHOC, ATM,...) sont soutenues par l'administration communale.

Il s'agit donc de continuer en ce sens et d'envisager de nouvelles formes de coopération.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette
Service porteur	
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	



Projet	1 - Soutenir l'Agence de Développement Local (ADL) et son plan d'actions
Objectif stratégique	6. Être un(e) Commune/CPAS qui soutien l'emploi et l'économie locale
Objectif opérationnel	1. Soutenir l'économie locale
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Reconnue depuis 2014, l'Agence de Développement local de Sivry-Rance développe divers projets à caractère économique. Elle travaille également en partenariat avec des acteurs locaux comme la GAL de la Botte du Hainaut, jecréemonjob.be, ...
Un espace de coworking sera prochainement ouvert dans le bâtiment sis Rue du Gard 6 à Sivry (ancienne cure).

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	Agence de Développement local



Projet	1 - Soutenir les actions développées par le PCS en matière de droit au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion professionnelle
Objectif stratégique	6. Être un(e) Commune/CPAS qui soutien l'emploi et l'économie locale
Objectif opérationnel	2. Favoriser la réinsertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Aide individuelle à la rédaction de CV et de lettres de motivation (via l'action job étudiants)

Programme principal	PST
Programme secondaire	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Présidente du CPAS - SCHEPERS - Magali
Service porteur	Plan de Cohésion Sociale
Agents impliqués	MORMAL - Magali
Intervenants	



Projet	1 - Soutenir les actions développée par le PCS en matière de droit à l'alimentation
Objectif stratégique	7. Être un CPAS/une Commune qui permet à chaque personne de mener une vie conforme à la dignité humaine
Objectif opérationnel	1. Assurer l'aide alimentaire aux plus démunis
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	<p>Cours de cuisine</p> <p>Préoccupation alimentaire (via les Repas du coeur)</p> <p>Distribution de colis alimentaires</p> <p>Potagers cultivés collectivement ou scindé en parcelles individuelles (Jardin communautaire de Rance)</p>
Programme principal	PST
Programme secondaire	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Présidente du CPAS - SCHEPERS - Magali
Service porteur	Plan de Cohésion Sociale
Agents impliqués	MORMAL - Magali
Intervenants	Les Repas du coeur



Projet	1 - Soutenir les actions développée par le PCS en matière de droit à l'épanouissement culturel, social et familial
Objectif stratégique	7. Être un CPAS/une Commune qui permet à chaque personne de mener une vie conforme à la dignité humaine
Objectif opérationnel	2. Poursuivre les activités et formations favorisant l'activation sociale et culturelle des bénéficiaires
Objectif de Développement Durable	4 - Enjeu de la cohésion sociale
Description	

Ateliers, activités interculturelles
 Activités régulières d'intégration collectives au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance
 Activités de rencontres pour personnes isolées (Art 20 Maison Communautaire)

Programme principal	PST
Programme secondaire	Plan de Cohésion Sociale - PCS
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Présidente du CPAS - SCHEPERS - Magali
Service porteur	Plan de Cohésion Sociale
Agents impliqués	MORMAL - Magali
Intervenants	Maison des Aînés "Au fil du temps"



Projet	1 - Améliorer la gestion informatisée des congés et des absences du personnel
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	1. Assurer une gestion dynamique des ressources humaines
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Informatisation et amélioration de la gestion des congés de façon à avoir une vision globale du personnel disponible.
Meilleure appréhension de la gestion des tâches.

Mise en place d'un système permettant une comptabilisation équitable des congés dans les différents services.

Il est proposé de se calquer sur le modèle utilisé par le CPAS, dont la Commune est à présent en possession et qui pourra être adapté.

Il serait intéressant que ce nouveau système soit en place pour le 01/01/2020.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Gestion des Ressources Humaines
Agents impliqués	PESTIAUX - Renaud, ROBERT - Laurent, POLIZZI - Natacha
Intervenants	



Projet	1 - Etudier les possibilités d'amélioration de l'accessibilités aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	2. Optimiser l'accueil au sein de l'administration, améliorer la communication et simplifier les démarches administratives
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée nous a fait parvenir la nouvelle version de la Charte Communale de l'Inclusion de la Personne en situation de handicap.

Nous devons travailler sur 5 grands axes pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et leur implication citoyenne et politique :

- 1er axe : Fonction consultative-sensibilisation : donner l'occasion aux personnes en situation de handicap d'être représentées dans un mécanisme de consultation pour faire entendre leur voix; sensibiliser le personnel communal et para-communal.
- 2ème axe : Accueil de la petite enfance-intégration scolaire et parascolaire : s'engager à former le personnel pour l'accueil et l'encadrement de jeunes enfants et élèves en situation de handicap et à mettre en place des mesures favorisant l'inclusion des élèves en situation de handicap quand cela reste possible, via des aménagements raisonnables, des remédiations, etc.
- 3ème axe : Emploi : respecter une politique d'emploi forte, tant dans l'engagement des personnes en situation de handicap (respect des quotas), que par la mise sur pied de différentes mesures de collaboration inclusives (ex. sous-traitance par des ETA - entreprises de travail adapté), veiller au maintien de l'emploi des personnes en situation de handicap engagées avec un handicap ou dont le handicap est survenu durant leur carrière. Tout ceci en apportant un soutien qui tient réellement compte des besoins spécifiques de chacun, via des mesures qui favorisent une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et les contraintes liées à la maladie ou au handicap (ex. horaire flottant, télétravail, etc.)
- 4ème axe : Accessibilité plurielle-informations, transports, parkings, logements : rendre accessible l'environnement du citoyen qu'il s'agisse des informations, des transports, des lieux ouverts à toutes et tous, des voiries, des crèches, des écoles, des parkings, etc., respecter les législations en vigueur : 1° la Directive européenne relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public en donnant des informations adaptées, faciles à lire et à comprendre, en braille, par sms, audiodescription, etc. 2° les recommandations du CoDT ainsi que celles du guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible dans le cahier des charges pour les nouveaux logements, aménagements, parkings, voiries, etc. Veiller strictement au respect des emplacements réservés pour les personnes à mobilité réduite et le cas échéant à leur augmentation.
- 5ème axe : Inclusion dans les loisirs-sport, culture, nature, événements : implémenter une politique inclusive qui favorise l'accès et la pleine participation des personnes en situation de handicap aux activités sportives, culturelles et récréatives. Adapter le Ravel, les parcs, sentiers, bois communaux, etc. et veiller aussi à la mise en place d'une signalétique adaptées.

Programme principal	PST
Programme secondaire	Synergies Communes - CPAS
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A réaliser

Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	
Agents impliqués	VANDERICKX - Valérie
Intervenants	



Projet	2 - Développer un guichet électronique
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	2. Optimiser l'accueil au sein de l'administration, améliorer la communication et simplifier les démarches administratives
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Permettre aux citoyens d'effectuer des démarches administratives via le site internet communal ou d'autres plateformes informatiques, et ainsi faciliter la communication entre l'administration et les citoyens.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Informatique
Agents impliqués	TITECA - Dominique, NUÉE - Michaël
Intervenants	



Projet	1 - Systématiser toutes les synergies et suppressions de doubles emplois entre la Commune et le CPAS
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	3. Développer les synergies en vue de réduire la charge administrative et accroître les économies d'échelle
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS, relatives aux économies d'échelle et aux suppressions de doubles emplois ou chevauchement d'activités.

Depuis le rapprochement des bureaux, une collaboration quasi quotidienne s'est développée entre l'Administration communale et le Centre Public d'Action Sociale.

En ce qui concerne la suppression de doubles emplois, compte tenu du développement des services offerts à la population, les doubles emplois sont actuellement inexistantes.

Toutefois, l'une et l'autre administration disposant de personnel spécifique, il est relativement fréquent que du personnel d'une administration soit mis à disposition de l'autre pour l'accomplissement de tâches précises.

Dans cette optique, l'Administration communale a décidé de déléguer au C.P.A.S., la gestion de la cellule communale « Infrastructure » qui sera chargée d'effectuer les travaux d'aménagements intérieurs au sein du parc immobilier.

Le C.P.A.S. met également à la disposition de l'Administration communale :

- des parcelles de terrain situées dans le parc du Castel des Roses à Rance afin d'y aménager des espaces publics communs et des plaines de jeux.
- les véhicules du C.P.A.S. destiné au transport de personnes et plus particulièrement aux écoles communales.

En outre, les services du CPAS et les services communaux collaborent toujours activement à des projets et services communs, tels que la centrale d'achat d'énergie, le Plan de Cohésion Sociale, l'Espace Public Numérique.

On peut également souligner que les ouvriers forestiers communaux façonnent gracieusement du bois de chauffage destiné aux bénéficiaires du C.P.A.S.

En matière d'économies d'échelles, plusieurs marchés publics de fournitures ou de services ont été passés conjointement et seront renouvelés pour les années à venir.

Des synergies ont également été développées en vue de l'affranchissement du courrier du CPAS avec la timbreuse communale, ainsi que pour l'approvisionnement ponctuel en carburant des véhicules du CPAS auprès de la pompe communale.

Il est également prévu de raccorder, par fibre optique, le système informatique du CPAS au serveur informatique de l'Administration communale afin de réaliser des économies d'échelle au niveau de la maintenance informatique et des connexions internet.

Le CPAS est également partenaire dans les programmes communaux d'actions en matière de logement.

Enfin, le Collège communal ayant confié les compétences relatives aux matières sociales à la Présidente du CPAS, cette situation favorise la cohésion de l'action sociale et laisse au CPAS toute l'initiative en la matière, ce qui réduit le risque de chevauchement d'activité dans ce domaine.

Développer les synergies Commune/CPAS relatifs à la mise en place de services de support commun.

Programme principal	PST
Programme secondaire	Synergies Communes - CPAS
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS

Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie,PESTIAUX - Renaud
Intervenants	



Projet	2 - Participer au projet de supracommunalité de Charleroi Métropole
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	3. Développer les synergies en vue de réduire la charge administrative et accroître les économies d'échelle
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Charleroi Métropole réunit 29 communes et près de 600.000 habitants.

Charleroi Métropole est le catalyseur des synergies entre les acteurs du territoire. Avec un objectif partagé : développer une ambition commune, relever les défis de demain et porter ensemble des projets pour les habitants de cette région inspirante.

A travers le subside 2019-2020 de la Province de Hainaut, les objectifs sont:

« Développement de l'attractivité du territoire et de la supracommunalité au bénéfice des communes composant Charleroi Métropole :

- Développement d'un plan alimentation saine et locale à l'échelle de l'ensemble du territoire.
- Couverture de l'ensemble du territoire par une centrale de mobilité
- Poursuite du développement de l'attractivité du territoire via des actions de communication
- Projets structurants et partenariats à l'échelle de Charleroi Métropole
- Poursuite des actions mises en œuvre »

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	
Agents impliqués	VINCENT - Julie
Intervenants	IGRETEC



Projet	3 - Intégrer l'intercommunale des sports et loisirs du Sud-Hainaut
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	3. Développer les synergies en vue de réduire la charge administrative et accroître les économies d'échelle
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Une intercommunale, c'est une association d'au moins deux communes qui décident de gérer ensemble une matière d'intérêt communal, en l'occurrence, dans notre cas, les sports et loisirs.

Intégrer l'Intercommunale des Sports et des Loisirs du Sud Hainaut a pour but de favoriser l'accès aux sports pour tous, à un coût moindre pour nos habitants, et principalement pour les élèves de notre entité, tant pour la piscine que la piste d'athlétisme en rénovation.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Marchés Publics
Agents impliqués	MALCOTTE - Josiane
Intervenants	



Projet	4 - Réaliser des marchés conjoints chaque fois que possible
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	3. Développer les synergies en vue de réduire la charge administrative et accroître les économies d'échelle
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Poursuivre la réalisation de marchés publics communs :

- marché public de fourniture de mazout de chauffage ;
- marché public de services d'assurances ;
- marché public de service relatif au contrôle médical des incapacités de travail consécutives à la maladie ou aux accidents de la vie privée survenant au personnel communal et au personnel du CPAS ;
- marché public de services relatif à la prévention et à la protection du travail ;

et en envisager de nouveaux:

- marché public de fournitures de matériaux et d'outillage

....

Programme principal	PST
Programme secondaire	Synergies Communes - CPAS
Volet interne / externe	
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie,PESTIAUX - Renaud,MOSTERT - Isabelle
Intervenants	



Projet	1 - Réaliser un tri systématique à partir du plan de classement
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	4. Améliorer la gestion des archives pour assurer un classement rationnel et sécurisé
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

La démarche consiste à systématiquement identifier chaque document (papier ou numérique) au travers d'un numéro de classement (le système choisi est le CDU, classification décimale universelle), et ainsi de permettre un tri et un archivage efficace et durable.

Programme principal	PST
Programme secondaire	Synergies Communes - CPAS
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie, PESTIAUX - Renaud
Intervenants	Société MAHUT



Projet	1 - Mettre en place une structure informatique efficace permettant la gestion par les processus, la standardisation, l'exploitation et la sécurisation des données et des procédures
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	5. Améliorer la gestion informatique
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Planifier le remplacement du matériel informatique vétuste par du nouveau matériel performant:
 Remplacer les ordinateurs des employés pour une mise à niveau(matériel et logiciel): en cours.
 Regrouper les permis de conduire-passeport et carte eid sur un seul pc : en cours.

Programme principal	PST
Programme secondaire	Synergies Communes - CPAS
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Informatique
Agents impliqués	TITECA - Dominique
Intervenants	



Projet	2 - Mettre en place d'un réseau informatique partagé par fibre optique
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	5. Améliorer la gestion informatique
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Mise à jour du serveur communal pour accueillir les instances VR du CPAS : réalisé le 24/09/2019.

Mise en place des nouvelles licences des antivirus NOD32 : réalisé le 25/09/2019 .

Mise en place de la liaison fibre optique entre les deux bâtiments (commune et CPAS) : en cours de réalisation.

Budgétisation du nouveau serveur : réalisé.

Budgétisation de la liaison fibre : réalisé.

Service travaux prêt pour placement de la fibre, mis en relation service travaux et société C&N DISTRI pour fourniture de la gaine au service travaux : le 10/10/2019

Programme principal	PST
Programme secondaire	Synergies Communes - CPAS
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Informatique
Agents impliqués	TITECA - Dominique
Intervenants	CIVADIS



Projet	3 - Se préparer à l'évolution des logiciels métiers spécifiques
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	5. Améliorer la gestion informatique
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Anticiper l'évolution (à partir de 2022) des différents logiciels spécifiques développés par la firme Civadis (état civil, comptabilité, urbanisme, salaires, EOS ...) et prévoir leur implémentation.

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Indéterminée
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Informatique
Agents impliqués	PESTIAUX - Renaud, TITECA - Dominique, POLIZZI - Natacha
Intervenants	



Projet	1 - Etudier la possibilité de regrouper les Fabriques d'Eglise de l'entité
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	6. Assurer une gestion administrative et budgétaire rigoureuse
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Cette éventualité a déjà été envisagée par le passé (en 2016, mais sans réponse)
 Le Doyen est favorable à cette idée. Il s'agit bien d'un regroupement et non d'une fusion, chaque fabrique continuera à exister.
 Ce regroupement est motivé par le vieillissement des fabriciens et la difficulté à trouver des remplaçants.
 Dans les faits, ce sont déjà souvent les mêmes personnes qui se retrouvent dans les différentes fabriques de l'entité, avec parfois un rôle différent.

Avantages:

- la Commune prendrait en charge les marchés pour l'électricité, les extincteurs, la surveillance des toits et réparation de corniches, le secrétariat social, la médecine du travail, les assurances, etc....
- facilités dans la gestion administrative
- économies d'échelle
- même politique de gestion dans les 5 fabriques
- meilleure équité

On peut imaginer que la Commune octroie une seule enveloppe pour les 5 fabriques, cette enveloppe devrait alors être redistribuée selon les besoins de chacun.

Huguette Wérion rencontrera les différents intervenants.

Remarque: la refondation des Unités Pastorales (une seule Unité pour les Entités de Beaumont, Froidchapelle et Sivry-Rance) doit être clôturée fin novembre 2020.

Ensuite, ce serait le regroupements des fabriques qui serait en chantier (2020/2021).

Programme principal	PST
Programme secondaire	
Volet interne / externe	Externe
Synergies	Commune
Incidence budgétaire	Oui
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Echevin - WERION - Huguette
Service porteur	Finances
Agents impliqués	ROBERT - Laurent
Intervenants	

Projet	2 - Mettre en place un système de contrôle interne des procédures (dépenses, marchés publics, DIS, ...)
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	6. Assurer une gestion administrative et budgétaire rigoureuse
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Processus intégré de maîtrise des risques liés à l'organisation de la commune ou du CPAS afin de fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs en traitant au mieux les risques auxquels l'organisation est confrontée.

Le système de contrôle interne est un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- la réalisation des objectifs ;
- le respect de la législation en vigueur et des procédures ;
- la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Programme principal	PST
Programme secondaire	Synergies Communes - CPAS
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	A réaliser
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Direction générale
Agents impliqués	VINCENT - Julie, PESTIAUX - Renaud, POU CET - Michel
Intervenants	



Projet	3 - Elaborer un budget rigoureux et réaliste afin de garantir l'équilibre budgétaire annuel et pluriannuel
Objectif stratégique	8. Être un(e) Commune/CPAS qui offre un service public efficace et de qualité
Objectif opérationnel	6. Assurer une gestion administrative et budgétaire rigoureuse
Objectif de Développement Durable	2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante
Description	

Etablir, sur base des circulaires budgétaires, un budget rigoureux et réaliste afin de garantir l'équilibre budgétaire annuel et pluriannuel.

Programme principal	PST
Programme secondaire	Synergies Communes - CPAS
Volet interne / externe	Interne
Synergies	Commune et CPAS
Incidence budgétaire	Non
Etat d'avancement	En cours
Echevinat porteur	Bourgmestre - GATELIER - Jean-François
Service porteur	Finances
Agents impliqués	VINCENT - Julie, PESTIAUX - Renaud, POU CET - Michel, VANROSSOMME - Charles
Intervenants	

Table des matières

Avant-propos - le mot du Bourgmestre	3
Qu'est-ce que le PST ?.....	4
Méthodologie	6
Zoom sur la stratégie globale.....	7
Les objectifs de développement durable.....	9
Nos projets	10
Synthèse budgétaire.....	15
Annexes - Fiches projets	17
Table des matières.....	110